

LE DEVOIR



LES SPORTS

Hilton est déchu
de son titre mondial

Page B 8

ACTUALITÉS

Sommet des Amériques:
pas question d'enquête publique

Page A 2



Vol. XCII N° 95

LE MERCREDI 2 MAI 2001

87c + TAXES = 1\$

Turbulences du 1^{er} mai



Un homme émerge péniblement de sous un amas de policiers en train de repousser les manifestants qui ont envahi hier Oxford Circus, au centre de Londres, à l'occasion de la fête internationale des Travailleurs.

De nombreux affrontements entre policiers et manifestants antimondialisation

D'APRÈS AFP,
AP ET REUTERS

Pendant qu'au Québec on a célébré paisiblement la fête internationale des Travailleuses et Travailleurs, ailleurs sur la planète plusieurs grandes villes ont été le théâtre de violents affrontements entre manifestants et policiers. Les

adversaires de la mondialisation ont profité de la journée du 1^{er} mai pour exprimer leur ressentiment.

C'est à Berlin que les incidents ont été les plus vifs. Malgré le déploiement préventif de 9000 policiers dans les rues de la capitale allemande, la fête du Travail a une nouvelle fois dégénéré en émeutes

au cours desquelles des dizaines de protestataires ont été interpellés. Dans la nuit de lundi à hier, les forces de l'ordre ont utilisé des canons à eau pour disperser des milliers de militants d'extrême gauche et anarchistes qui leur lançaient des pierres et des bouteilles et avaient dressé et incendié des bar-

ricades en travers des rues. Les violences ont repris dans l'après-midi à l'occasion d'une marche anticapitaliste dans le quartier de Kreuzberg, haut lieu du mouvement alternatif à Berlin et théâtre d'émeutes chaque année lors du 1^{er} mai.

VOIR PAGE A 8: MANIFESTANTS

La France ne dit plus rien aux jeunes Québécois

Il pressait de tenir ici une saison de la France, estime le milieu culturel français, sondage à l'appui

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Les yeux fixés sur les États-Unis, les jeunes Québécois tournent le dos au Vieux Continent. Contrairement à leurs aînés, les moins de 35 ans lèvent le nez sur la culture française et n'en connaissent par conséquent que les aspects folkloriques. C'est du moins l'interprétation que fait l'Association française d'action artistique (AFAA) à partir d'une enquête d'opinion réalisée à sa demande auprès de la population du Québec.

Lorsque le gouvernement de Lucien Bouchard avait offert à la France de tenir une saison culturelle de ce côté-ci de l'Atlantique, la première réaction avait été enthousiaste. «Un peu par arrogance», a reconnu hier, sourire en coin, le di-

recteur de l'AFAA, Olivier Poirve d'Arvor. «On considérait que la culture française n'a pas besoin de saison pour exister à travers le vaste monde», a-t-il ajouté. Mais un sondage réalisé du 8 au 22 août dernier par l'institut français de sondage Louis Harris a incité la France à changer son fusil d'épaulé.

«[Le sondage] nous a confirmé la nécessité de faire cette saison, que l'on considère non seulement comme utile et agréable mais totalement indispensable», a affirmé M. Poirve d'Arvor. Ainsi, pendant trois mois, soit de septembre à novembre prochains, près de 700 artistes feront le voyage pour faire valoir leur talent dans une panoplie de domaines. Cet événement artistique d'envergure a été appelé «France au Québec - La saison».

VOIR PAGE A 8: FRANCE



Catherine
Tasca

Étude inédite

La vie rangée des cols blancs de la drogue

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Chef d'entreprise, père de famille. Il élit domicile dans les quartiers chic et s'entoure d'amis respectueux de la loi. En prenant soin d'éviter les feux de la rampe et les affrontements violents, il opère dans la plus grande discrétion et empoche des centaines de millions de dollars. À l'opposé des idées reçues, le gros trafiquant de drogue typique mène une vie rangée.

Dans une étude inédite, le professeur en sociologie Frederick J. Desroches ébranle les mythes les plus répandus au sujet des gros joueurs du commerce de la drogue. Fatigué d'entendre parler des brutes barbares issues des gangs de motards, le professeur de l'université St. Jerome s'est intéressé aux activités de 42 réseaux criminels d'autres natures impliqués dans la vente de stupéfiants à travers le pays. Il a interrogé 50 trafiquants de grande envergure — tous des hommes —

VOIR PAGE A 8: DROGUE

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Bourse.....	B 4	Le monde.....	A 5
Avis publics.....	B 8	Les sports.....	B 8
Carrières.....	B 6	Mots croisés.....	B 8
Culture.....	B 10	Nature.....	B 7
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 9
Éditorial.....	A 6	Météo.....	B 5

Mission de paix

Le musée Pointe-à-Callière retrace les péripéties de la Grande Paix de Montréal

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Une grande fresque attend le visiteur dans la dernière salle du musée Pointe-à-Callière, où est exposé le traité de la Grande Paix de Montréal signé en 1701. Cet espace est appelé par les responsables du musée «le cercle de la concorde».

Les festivités entourant la Grande Paix de Montréal, celle de 1701, ont commencé hier à quelques pas du lieu de la signature du traité qui liait 39 nations amérindiennes, soit au musée Pointe-à-Callière. L'exposition 1701 - La Grande Paix de Montréal regorge de raretés et relate les efforts enfiévrés de quelques ambassadeurs partis courir les bois au nom de la paix. L'ONU a déclaré, le 26 avril, que le tricentenaire de la Grande Paix de Montréal mérite de constituer un événement «phare» de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde pour la période 2001-10.

Le document ratifié par les chefs des nations, le fameux traité de Versailles de la Nouvelle-France, signé il y a 300 ans, revient donc au bercail pour la toute première fois. Non seulement on fait retour, dans cette exposition, sur un épisode occulté par les manuels d'histoire (les intervenants qui ont contribué à l'exposition s'entendent sur ce fait de société), on commémore ici non pas des efforts de guerre mais une volonté de faire la paix.

Le 4 août 1701, au bout d'une campagne lourde en négociations, à l'initiative du gouverneur Louis-Hector de Callière, le traité liait ainsi la Nouvelle-France et ses alliés amérindiens d'une part et les Cinq Nations iroquoises d'autre part. Ce sont ces péripéties que relate l'exposition mise sur pied par la commissaire Louise Pothier.

La présentation est faite de 130 pièces, la plupart très rares, dont certaines remontent au XVII^e siècle.

VOIR PAGE A 8: MISSION

Quatre artisans joailliers perdent contre Yves Saint-Laurent

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Quatre joailliers du boulevard Saint-Laurent, à Montréal, ont perdu leur cause devant le géant de la mode français Yves Saint-Laurent. Ils ne pourront pas se regrouper, comme ils l'avaient prévu, sous la marque de commerce du Comité Saint-Laurent. Le commissaire des oppositions des marques de commerce a en effet donné raison au couturier français, qui s'opposait à l'utilisation de cette bannière en alléguant qu'elle créait de la confusion avec sa propre marque.

Le commissaire Myer Herzog, de la Commission des oppositions des marques de commerce, à Hull, a tranché en faveur du couturier français dans une cause qui a duré près de cinq ans en précisant que l'expérience des requérants, qui se défendaient sans avocat, a fortement joué en leur défaveur.

VOIR PAGE A 8: JOAILLIERS

CULTURE

Le Festival de Lanaudière mise sur les valeurs sûres

Page B 10



Marc-André Hamelin

C a h i e r s p é c i a l

Été culturel et Journée internationale des musées



mai 2001

Tombée publicitaire
le 4 mai 2001

LE DEVOIR

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Quatre millions pour s'affranchir du tabac

(Le Devoir) — Après avoir renoncé aux commandes faisant la promotion du tabac, le Festival Juste pour rire et le Concours international d'art pyrotechnique de Montréal seront indemnisés par le gouvernement du Québec pour une période de trois ans. Le Festival Juste pour rire et le Concours d'art pyrotechnique recevront respectivement 2,5 millions et 1,5 million pour les éditions 2001, 2002 et 2003. Ces sommes permettront d'assurer la transition vers un soutien financier privé accru, a précisé hier le ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, Richard Legendre. De fait, les représentants du Festival Juste pour rire et du Concours international d'art pyrotechnique confirment que les subventions leur donnent le temps de rebâtir un partenariat durable. En contrepartie de l'aide financière gouvernementale, les deux événements majeurs ont consenti à afficher un message prosaïque: «Le plaisir d'être actif au Québec».

Nouveau président du Congrès juif

(Le Devoir) — Le nouveau président du Congrès juif canadien pour la région du Québec (CJC-RQ), Joseph Gabay, est entré en fonction pour un mandat de trois ans, hier, à l'occasion de la réunion annuelle de son conseil régional. Natif du Maroc et arrivé à Montréal en 1967, M. Gabay a cumulé une longue carrière communautaire. Professeur de mathématiques au Cégep de Rosemont, il assumait déjà les fonctions d'officier au sein du CJC. Il a aussi été président de la Communauté sépharade du Québec (CSQ) et s'est vu décerner par celle-ci le prix du Mérite sépharade, soit la plus haute distinction. Le comité exécutif du CJC-RQ continuera d'être dirigé par le D^r Victor Goldbloom, qui fut membre du cabinet ministériel provincial et commissaire canadien aux langues officielles. À l'occasion de la réunion, le père John Walsh, pasteur de la paroisse Saint John Brebeuf et animateur d'une émission de radio, a reçu le prix Ezekiel Hart que le CJC-RQ décerne tous les trois ans à un individu n'appartenant pas à la communauté juive pour sa contribution aux relations interculturelles.

Endeavour et Chris Hadfield sont de retour sur Terre

(AP, PC) — La navette spatiale américaine Endeavour, avec sept hommes à bord, dont le Canadien Chris Hadfield, s'est posée en Californie, hier, au terme d'une difficile mission de 12 jours ayant servi à fixer un nouveau bras robotisé à la Station spatiale internationale (SSI). Endeavour a atterri à 9h11, heure locale, à la base aérienne Edwards. La navette aurait dû atterrir à Cap Canaveral, en Floride, mais les mauvaises conditions météorologiques (pluie et vent) ont fait changer les plans, au grand dam des membres de l'équipage, attendus par leurs proches à Cap Canaveral. Endeavour a quitté la SSI dimanche, écartant la place au vaisseau spatial russe Soyouz, qui va servir de vaisseau de sauvetage à la station. Les deux cosmonautes russes et le premier touriste de l'espace, le milliardaire californien Dennis Tito, se trouvaient à bord du vaisseau spatial russe. Ils retourneront sur Terre à bord d'un modèle Soyouz plus ancien, déjà arrivé à la station.

Trudel pourrait revoir la hausse de 4,5 % imposée aux personnes âgées

(Le Devoir) — Les dizaines de milliers de résidents des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui avaient appris que leur loyer bondirait de 4,5 % ce printemps, après une première hausse de 2,5 % en janvier, pourraient éviter le pire. Le gouvernement est tenté de se montrer moins gourmand envers cette clientèle âgée et captive. À l'Assemblée nationale, le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Rémy Trudel, a ouvert la porte hier à une modification du projet de règlement controversé. Talonné par le chef de l'opposition officielle, Jean Charest, M. Trudel a dit qu'il présentera de nouveau un projet de règlement qui tiendra compte des commentaires de la population. «Il faut être capable d'écouter, non seulement de lire mais d'écouter ce que la population nous dit», a indiqué M. Trudel, qui parle d'une décision prise «avec tout l'éclairage nécessaire». Adopté en début d'année par le conseil des ministres et publié dans la Gazette officielle le 21 février dernier, ce projet de règlement, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juin, a précisé le ministre, imposait une hausse de loyer de 4,5 % aux personnes âgées en centre d'accueil conventionné qui ont des revenus supérieurs à une simple pension.

Des secrets violés

(PC) — Un total de 58 fonctionnaires du ministère du Revenu ont été sanctionnés l'an dernier pour des manquements à la confidentialité. Huit ont été congédiés, dont un pendant sa période d'essai, 21 ont été suspendus momentanément de leurs fonctions et 29 ont reçu un avertissement ou une réprimande, a confirmé hier le ministre québécois du Revenu, Guy Julien. Il s'agit d'une forte augmentation par rapport à 1999, où 31 fonctionnaires du fisc avaient été sanctionnés. Depuis le 1^{er} janvier, il y a eu deux congédiements, dont celui d'une tapingue que le ministère a cru infiltrée par le monde criminel des motards.

Essence: Québec n'entend pas baisser les taxes

Québec (PC) — Même si le prix et les taxes québécoises sur l'essence grugent de plus en plus les réductions d'impôts annoncées dans les derniers budgets Landry et Marois, le gouvernement n'a pas l'intention de réduire son taux de taxes. Au cours d'un échange en commission parlementaire de l'économie et du travail avec le porte-parole libéral Claude Béchar, le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, a soutenu que le gouvernement n'a surtout pas l'intention de changer sa stratégie qui consiste à privilégier la réduction du fardeau fiscal au lieu de baisser le taux de taxe sur l'essence. «C'est une avenue, a-t-il dit, qui comporte bien des risques et qui ne garantit pas qu'on puisse atteindre une baisse du prix de l'essence à la pompe.»

Sommet des Amériques

Pas question d'enquête publique

Les moyens utilisés par les policiers étaient adéquats, dit Serge Ménard

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Il n'y aura pas d'enquête publique sur le travail des policiers au Sommet des Amériques.

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, s'y objecte fermement malgré les pressions en ce sens de divers groupes, dont la Fédération des femmes du Québec et la CSN.

«Il n'y a pas matière à enquête publique. C'est l'arme ultime du gouvernement et nous ne faisons pas face à des actes qui exigent une telle enquête», a-t-il déclaré hier.

La Fédération des femmes du Québec et la CSN demandent une enquête publique, estimant que certains policiers ont abusé des balles de plastique et des gaz lacrymogènes. Ils déplorent aussi les conditions lamentables auxquelles ont été soumis les manifestants appréhendés.

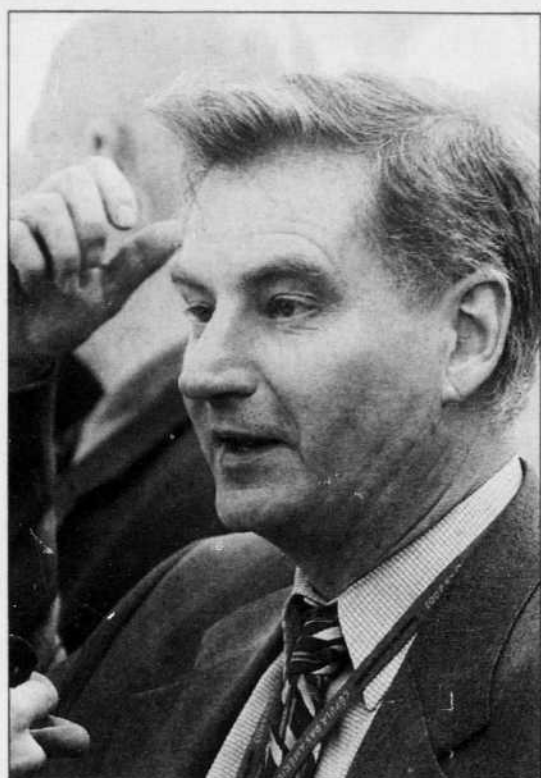
Le président de la CSN, Marc Laviolette, trouve aussi étonnant que les policiers, en fort grand nombre au Sommet, n'ont pu neutraliser les anarchistes violents.

«Ceux qui se sont accrochés à la clôture pour ensuite la faire tomber, pourquoi la police ne les a-t-elle pas arrêtés? Moi, je pense qu'elle les laissait faire parce que c'était un exercice de sécurité qui va servir à tous les hommes d'affaires et hommes politiques du monde entier qui ne peuvent plus se réunir pour discuter des grands accords économiques sans qu'il y ait de grandes manifestations», a-t-il soutenu hier.

M. Ménard a assisté aux manœuvres policières lors du Sommet.

Il estime que les moyens utilisés lors des violentes manifestations étaient appropriés. Il n'y a pas, dit-il, de moyens moins «violents» que les balles de plastique et les gaz lacrymogènes pour affronter des manifestants «bien organisés et armés de façon rudimentaire mais dangereuse».

M. Ménard a rappelé que toutes les interventions policières ont été filmées et que les bandes vidéo sont à la disposition du commissaire à la déontologie



Serge Ménard

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

policière qui, s'il y a lieu, pourra imposer des sanctions disciplinaires aux policiers fautifs.

Ceux qui voudraient s'en prendre aux agents de la GRC devront s'adresser au Solliciteur général du Canada, a-t-il précisé.

Mais Serge Ménard voudrait que l'on tourne la page sur le Sommet des Amériques. «Nous avons fait face à des circonstances tout à fait exceptionnelles qui, je crois, ne se répéteront pas prochainement au Québec», a-t-il déclaré.

Rencontre avec les chefs des centrales syndicales

Landry promet un Code du travail réformé avant les vacances

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Comme pour mieux souligner la fête internationale des Travailleurs, le premier ministre, Bernard Landry, a donné la ferme assurance, hier, que le projet de loi sur la réforme du Code du travail non seulement sera présenté d'ici le 15 mai mais sera adopté avant la fin de la présente session.

«À la Fête nationale, notre Code du travail aura été réformé», a affirmé M. Landry, hier, à l'entrée du caucus des députés du Parti québécois. En ce 1^{er} mai, fête des Travailleurs, M. Landry, accompagné du ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Jean Rochon, a rencontré les chefs des grandes centrales syndicales du Québec: Monique Richard, de la CSQ, Marc Laviolette, de la CSN, Henri Massé, de la FTQ et François Vaudreuil, de la CSD.

La syndicalisation, «c'est un bon instrument de répartition de la richesse, c'est vrai. Ce n'est pas le seul», a dit M. Landry. La preuve, elle se trouve dans les pays les moins développés. «Dans beaucoup de pays qui sont en panne sociale et économique, on déplore l'absence des syndicats et du monde du travail organisé pour faire que les entreprises ne donnent pas la richesse qu'à leurs actionnaires mais aussi à leurs employés.»

C'est musique aux oreilles des chefs syndicaux. Hier, en conférence de presse, les quatre dirigeants des centrales ne cachaient pas leur satisfaction après leur rencontre avec Bernard Landry. «Au niveau du

discours, M. Landry semble un peu plus près de nos préoccupations que M. Bouchard ne l'était», a souligné Henri Massé.

«Ça prend une réforme du Code du travail parce que les cas comme McDonald's, ça ne doit pas exister», a dit M. Laviolette. Les centrales attendent la création d'une Commission des relations de travail qui s'inspirerait du modèle ontarien ou canadien plutôt que du modèle de la Colombie-Britannique, comme le prévoyait le projet de loi 182 de Diane Lemieux.

Les chefs syndicaux ont demandé au premier ministre son aide pour que le mouvement syndical québécois devienne «un leader au niveau des consultations de fond» concernant la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) afin de pallier le déficit démocratique, a dit François Vaudreuil. Le monde des affaires, subventionné par les gouvernements, a déjà son mot à dire dans les négociations, ont soutenu les présidents des centrales. Devant cette requête, M. Landry a demandé aux centrales de préparer un projet plus étoffé, a indiqué le président de la CSD.

La souveraineté du Québec, dont M. Massé ne voulait éviter de parler, a «un lien direct» avec la ZLEA mais au même titre que la souveraineté du Canada, a-t-il fait valoir. «On sait qu'avec la mondialisation, tous les pays sont en train de perdre une large partie de leur souveraineté», a dit le président de la FTQ. Le Canada est aussi mal pris là-dedans que le Québec.»

Politique énergétique américaine

Le Canada ne doit rien céder sans ratification de l'accord de Kyoto

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le Bloc québécois a réagi, hier aux Communes, à des déclarations faites la veille à Toronto par le vice-président des États-Unis, Dick Cheney, en invitant le gouvernement à ne pas élargir l'accès aux ressources naturelles canadiennes polluantes, comme le pétrole et le gaz, «si les États-Unis ne s'engagent pas au préalable à ratifier le Protocole de Kyoto», comme l'a déclaré en entrevue au Devoir le chef du parti, Gilles Duceppe.

Ce dernier a ouvert le feu hier durant la période de questions en demandant au premier ministre Jean Charest s'il avait «l'intention de jouer le jeu dangereux des Américains jusqu'au bout, en mettant lui aussi de côté le développement des énergies alternatives, moins dommageables pour l'environnement», au profit du charbon, du pétrole et du nucléaire, le trio de tête de la pollution.

Le premier ministre a répliqué en affirmant que «la politique du Canada, c'est d'essayer d'atteindre ici, au Canada, les objectifs que nous avons acceptés lors de la négociation de Kyoto». Il devait aussitôt ajouter que le Canada voudrait bien obtenir une partie des crédits que les Américains obtiendraient normalement s'ils passaient à des productions plus propres, comme le gaz naturel en remplacement du pétrole et du charbon.

Le chef du Bloc québécois a alors souligné à M. Charest que les choix énergétiques de l'administration Bush vont non seulement amplifier l'effet de serre et le réchauffement du climat mais aussi se traduire par une pollution accrue du côté canadien.

La combustion de pétrole est une importante source de smog, que les États-Unis se sont pourtant engagés à réduire dans un traité, l'automne dernier, alors que celle du charbon intensifie les pluies acides, qui grugent les lacs et les forêts tout en les

contaminant aussi intensément au mercure.

Mais le premier ministre Chrétien s'est abstenu de critiquer le moindre iota de la politique énergétique des États-Unis malgré ses répercussions ici. Pour lui, l'appétit énergétique des Américains constitue un «source d'opportunités, et nous allons les développer» tout en tentant d'atteindre ici nos objectifs de Kyoto. Le premier ministre devait par contre se tromper en répondant à une question de la chef du NPD, Alexa McDonough, lorsqu'il a dit que le gouvernement «a déjà accompli le tiers des réductions» requises par le Protocole de Kyoto. Le Canada a dévoilé l'automne dernier un plan d'action triennal qui devrait selon lui atteindre cet objectif, ce dont doutent la plupart des groupes environnementaux du pays.

En entrevue au Devoir, le chef bloquiste a ajouté que le Canada devrait être tout aussi inquiet de voir les Américains logner à nouveau vers le nucléaire car les émissions radioactives, lors d'un éventuel accident, pourraient frapper sérieusement ce côté de la frontière, le Québec en particulier. Il a d'ailleurs reproché au premier ministre Chrétien sa passivité devant ce virage de la politique énergétique américaine. Et il a aussi dénoncé la décision d'Ottawa de financer à coups de millions un projet ontarien sur la «fusion» nucléaire, une filière considérée plus propre que la «fission», après avoir tué le projet Tokamak au Québec, qui jouissait déjà d'une grande réputation internationale.

Gilles Duceppe estime que la façon dont les Américains s'autorisent à piger sans limites dans les ressources naturelles canadiennes, comme si les règles marchandes leur en conféraient la propriété de droit, est une attitude «méprisante».

Mais il y a pire, a-t-il dit, soit l'attitude du Canada, qui semble avoir abdiqué sa souveraineté et l'intérêt général de sa population: «Les Américains décident et le Canada suit!»

Le bilan de la GRC se fait attendre

Huit jours après la fin du Sommet de Québec, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ne sait toujours pas combien de bombes lacrymogènes et fumigènes ou de balles de caoutchouc ses agents ont tirées. Et elle ne sait pas non plus quand ces renseignements seront disponibles.

«Je suis là-dessus et, aussitôt qu'on sera en mesure de vous annoncer quelque chose, on va le faire», a indiqué le porte-parole, Mike Gaudet. En comparaison, la Sûreté du Québec a fait connaître son bilan dès mercredi dernier.

M. Gaudet a d'abord expliqué le délai en rappelant que beaucoup de personnes avaient pris un congé à la suite du Sommet. Puis, il a ajouté que la GRC n'avait pas l'habitude de compiler ces chiffres à des fins de publication.

«Je ne pense pas que c'est l'habitude de donner le nombre de cannettes de gaz qu'on utilise dans d'autres situations. C'est plus l'exception que la règle.»

Le ministre responsable de la GRC, le Solliciteur général, Lawrence MacAulay, n'a pas voulu faire de commentaires sur le délai. «Nous devons faire les choses correctement. Ce doit être évalué correctement et c'est ce que la GRC est en train de faire.»

Les chiffres, semble-t-il, intéressent moins que l'évaluation que fera la GRC de son action pendant les trois jours du Sommet des Amériques.

«J'attends d'abord leur rapport», a déclaré M. MacAulay. La GRC fait une évaluation de son implication lors de sommets ou autres événements auxquels elle prend part. Quand elle aura fait cela, elle fera une évaluation elle-même. Et ce sera à la GRC de décider si elle rend cela public ou non. Mais elle fait cela pour s'assurer qu'elle améliore le travail qu'elle fait.»

Hélène Buzzetti
De notre bureau d'Ottawa

Pierre Bibeau reprend du service au PLQ

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'ancien organisateur de Robert Bourassa, Pierre Bibeau, reprend du service cette semaine au Parti libéral du Québec. Et l'un de ses premiers objectifs sera de solidifier l'équipe d'organisation pour faire de la place tant aux gens d'expérience qu'aux nouveaux venus.

«Un des défis qui m'attendent, c'est de réussir à rassembler tout le monde, depuis l'époque Ryan jusqu'aux groupes qui ont suivi Charest. Il faut également faire de la place pour du sang neuf», a précisé hier au Devoir M. Bibeau, qui participait à une dernière activité publique à titre de directeur général de la Société du parc Jean-Drapeau. À la faveur de la vente de La Ronde qu'il dirigeait et qui devrait se conclure aujourd'hui, M. Bibeau retourne à l'organisation politique au sein du PLQ dix ans après l'avoir quittée.

Le retour au bercail de M. Bibeau suit celui d'un autre pilier de l'équipe Bourassa. L'année dernière, le chef Jean Charest avait ramené le vétéran Ronald Poupart dans son équipe. Tout se met donc en place en vue des prochaines élections, qu'elles soient générales ou complémentaires.

Chose certaine, les libéraux tenteront de répéter l'exploit de Mercier, soit arracher une forteresse éteinte. «Le message principal de Mercier n'a pas été au Parti québécois mais au Parti libéral, en ce sens qu'on nous a dit qu'il faut se préparer au pouvoir. Je ne crois pas à la division du vote. Croyez-vous vraiment que les électeurs qui ont appuyé Cliche [candidat indépendant de gauche] auraient voté PQ? Ce qu'on a senti sur le terrain, c'est qu'ils n'auraient pas voté sans Cliche ou auraient voté par protestation», estime M. Bibeau.

Même si ce dernier souhaite que Bernard Landry déclenche des élections à l'automne, il n'y croit pas vraiment. «Les réorganisations municipales vont servir de paratonnerre au Parti québécois. Il y a un taux d'insatisfaction élevé sur le terrain», souligne-t-il.

Tout comme pour le Parti québécois, les régions demeurent dans la mire du PLQ. Pour les libéraux, il s'agit de récupérer le vote francophone qui leur fait défaut.

Appartement de fonction

Québec signe un bail de 10 ans

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le premier ministre Bernard Landry a annoncé hier soir qu'il habitera dès le mois de novembre un appartement de fonction de deux étages situé dans l'édifice Price, au cœur de la capitale nationale.

Lentement de dix ans a été conclue entre la Société immobilière du Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec, propriétaire de l'édifice. Le loyer sera de 50 940 \$ sur une base annuelle.

L'appartement de fonction comprend les 16^e et 17^e étages de l'édifice construit en 1929, qui a servi de siège social à la compagnie forestière Price.

Le loyer sera payé en partie par l'allocation de logement du premier ministre (14 000 \$), la différence étant assumée par le gouvernement du Québec.

Le contrat prévoit aussi l'utilisation occasionnelle du 14^e étage pour la tenue de réceptions officielles au coût de 250 \$ par occasion et pour un maximum de 80 activités par année.

En annonçant la nouvelle, M. Landry a rappelé que le projet de fournir un lieu de résidence au premier ministre du Québec était appuyé par le Parti libéral de Jean Charest dans son programme officiel.

«C'est un geste que le gouvernement du Québec avait fait faire bien avant mais qui ne s'est jamais concrétisé malgré une tentative d'un de mes prédécesseurs, Jacques Parizeau, a expliqué M. Landry. On se rabat sur cette espèce de compromis, où le premier ministre sera logé dans un édifice qui appartient à la Caisse de dépôt et placement.»

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Le sursis se termine aujourd'hui

À Day de jouer

Le chef allianciste dépose aujourd'hui son plan d'action

La semaine de répit accordée au chef allianciste Stockwell Day se termine aujourd'hui avec la présentation au caucus de son plan d'action pour les mois à venir. Mais les sept derniers jours auront avant tout servi à nourrir l'animosité, à imposer une direction plus autoritaire, à diviser l'Alliance entre anciens et nouveaux et à voir rappliquer des militants pro-vie inquiets de l'avenir de leur favori.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

« J'ai peur que les dommages soient irréparables [...] que le parti approche du point de non-retour. » C'est du moins ce que croit Rick Anderson, un ancien conseiller très proche de Preston Manning et aujourd'hui membre du conseil national de l'Alliance canadienne.

« Il y a une bataille autour de la personnalité du chef, mais il s'agit aussi d'une bataille pour préserver la culture du parti et le parti lui-même », a-t-il confié avec franchise au *Devoir* hier. Certains alliancistes voudraient voir expulser ce franc-tireur du conseil ou même du parti, mais M. Anderson entend tenir bon car il craint pour l'avenir de l'Alliance. Il y a urgence, croit-il.

Son diagnostic est sans merci, comme le montre un message électronique qu'il a fait parvenir dimanche à tous les membres du conseil et dont le *Calgary Herald* a

obtenu copie. « Oubliez ces affaires de conspiration. [...] Nous faisons face à un effondrement général de la confiance causé par les erreurs et mauvais jugements répétés et publics d'un individu », écrit-il, ajoutant plus loin qu'« aux yeux des membres, des électeurs, des médias et des donateurs, le leader est devenu objet de risée ». Selon lui, M. Day doit partir rapidement et non pas dans un an. Sinon, dit-il, le parti écoperait pour longtemps.

Malgré cette fuite, M. Anderson refuse de se taire comme l'exige la direction du parti. Il note qu'on interdit à tout le monde de critiquer le chef ou le parti, mais que le chef et son entourage ne se gênent pas, eux, pour dénigrer leurs détracteurs. Il espère que les députés ne se laisseront pas museler.

Le député Monte Solberg n'a pas attendu l'appel de M. Anderson. Dans une entrevue publiée hier par le *National Post*, il a déclaré que « l'obligation ne se limite pas, pour les gens, à faire preuve d'une loyauté aveugle. L'obligation est aussi, pour la direction, d'offrir une performance d'un certain niveau ». Il craint que la crise actuelle et la façon de la gérer amènent ses collègues et lui à ressembler aux dociles libéraux. « Je ne pense pas qu'il soit acceptable de nous interdire l'expression de toute dissidence ou autre chose. Je pense que cela dépasse largement les bornes », a-t-il ajouté.

M. Solberg n'a pas été sanctionné hier, indiquait le bureau du whip au moment de mettre sous presse. On disait vouloir attendre la très attendue réunion du caucus de ce matin. La semaine dernière, deux députés ont perdu leur poste de porte-parole: Art Hanger, qui avait demandé à M. Day de démissionner, et Gary Lunn, qui cri-

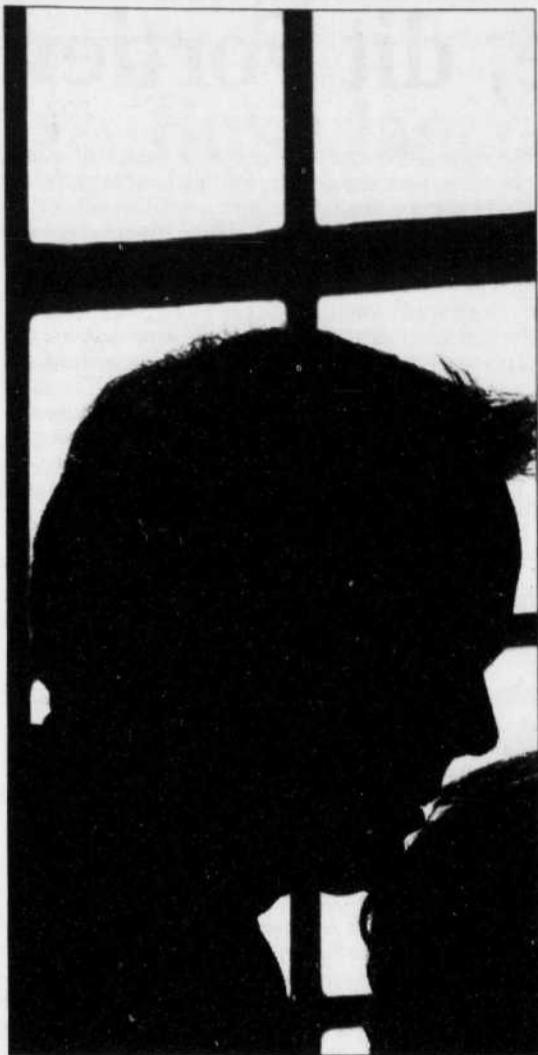
quait le lendemain le traitement réservé à M. Hanger.

Malgré quelques critiques volées, d'autres députés pesaient leurs mots hier, car se taire semblait insuffisant. M. Manning, qui n'a pas donné un appui inconditionnel à son chef samedi, a dû démentir le bureau et d'édifice en fin de semaine, à la surprise de beaucoup de députés. On a aussi, depuis mercredi dernier, déplacé son siège aux Communes pour installer le fondateur du parti bien loin du chef actuel.

Soucieux de désamorcer l'affaire, M. Manning a émis un communiqué hier qui parlait d'un simple échange de bureau avec le nouveau leader parlementaire adjoint, son « vieil ami Grant Hill ».

Les supporters de M. Day semblent prêts à tout pour avoir gain de cause. On les soupçonne d'avoir prêté main-forte à des militants pro-vie pour mener une campagne d'appui au chef. Le bulletin Internet Lifesite.net publiait le 24 avril, le jour même de la démission de la chef adjointe Deborah Grey et du leader parlementaire Chuck Strahl, une liste de 17 députés sur qui les militants devaient faire pression par téléphone, télécopie ou courrier électronique. Le nom de tous les critiques de M. Day, sauf celui de M. Hanger, y figuraient. Le responsable du service, John-Henry Westin, n'a pas voulu dire au *Devoir* comment il était parvenu à dresser une liste si précise en si peu de temps.

Peu importe les manœuvres de part et d'autre: Stockwell Day subira un véritable test ce matin avec la présentation de son plan stratégique au caucus. Plusieurs députés décideront alors s'ils rentrent dans le rang ou non.



REUTERS

Stockwell Day, photographié en contrejour.

Conférence canadienne sur l'hépatite C

On veut faire payer les victimes pour assister aux conférences

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Alors que s'ouvrait hier à Montréal la première Conférence canadienne sur l'hépatite C, des personnes atteintes du virus se sont dites outrées hier d'avoir à payer le prix fort pour pouvoir mettre les pieds dans ce forum unique où seront présentées les plus récentes données sur la maladie et ses traitements.

Il faut en effet déboursier 250 \$ pour pouvoir assister à la série de conférences qui attireront plus de 800 participants à Montréal au cours des prochains jours, venus tant des milieux médicaux et scientifiques que communautaires. « C'est absurde. Ce colloque se veut accessible aux personnes atteintes du virus, mais il faut payer 250 \$ pour y entrer. Non seulement le gouvernement fédéral ne s'est pas excusé et n'a pas pris ses responsabilités, mais il veut maintenant nous faire payer pour être informés de ce qui nous concerne », a fustigé hier Martine Tual, une victime de l'hépatite C.

Infectée par une transfusion reçue à la suite d'un grave accident d'auto il y a plus de 20 ans, Mme Tual estime que le gouvernement fédéral, qui est le principal commanditaire de l'événement, pousse l'insulte à son comble en rendant aussi peu facile l'entrée à ce congrès, qui risque d'être fort instructif pour les personnes infectées par le virus.

Interrogé hier, Robert Saint-Pierre, président du comité organisateur du congrès et également président du comité sur l'hépatite C de la Société canadienne de l'hémophilie, a indiqué que l'objectif de la conférence était « de rendre accessible l'information au plus grand nombre », qu'il s'agisse des médecins, des travailleurs du réseau de la santé ou

des personnes atteintes du virus.

Il a dit déplorer que certaines personnes ne puissent assumer les frais d'inscription au congrès, précisant qu'un programme de bourses offert par Santé Canada avait tout de même permis à 208 malades de voir leurs dépenses entièrement couvertes. Les gens intéressés devaient toutefois soumettre leur candidature avant le 28 février 2001. « On comprend les problèmes que ça crée, mais on a utilisé tous les fonds disponibles pour donner des bourses, et ça représentait 150 000 \$. À défaut de pouvoir venir, les gens pourront obtenir tous les résumés des conférences sur notre site Internet », a-t-il expliqué.

Les relations des victimes de l'hépatite C sont depuis longtemps tendues avec le fédéral, puisque Ottawa a refusé d'indemniser les personnes infectées par du sang contaminé avant 1986. S'appuyant sur des avis juridiques, le fédéral ne s'estimait pas tenu de dédommager les gens contaminés avant l'apparition des premiers tests de dépistage du virus de l'hépatite C en 1986 et a par la suite exclu de son programme d'indemnisation tous les malades infectés avant 1986 et après 1990. Ces personnes ont dû se tourner vers les gouvernements provinciaux pour obtenir compensation.

Par ailleurs, d'importants résultats de recherche doivent être dévoilés lors de cette première conférence, où quelque 72 conférenciers sont attendus. On fera notamment le point sur le programme québécois de dépistage des victimes de l'hépatite C et sur le nombre de personnes infectées à la fois par le sida et l'hépatite C par le biais de drogues injectables. On estime à environ 250 000 le nombre de Canadiens infectés par l'hépatite C, dont 10 à 25 % développeront des cirrhoses ou des cancers du foie.

Méningite

Un vaccin de plus pour les bébés

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Tout indique que le gouvernement du Québec inclura le vaccin de la méningite au programme régulier de vaccination des tout-petits dès l'automne prochain.

C'est ce qu'a laissé entendre hier un porte-parole du ministère de la Santé, alors que l'arrivée prochaine au Canada d'un vaccin beaucoup plus efficace contre la méningite ravive le débat sur l'intérêt d'étendre ou non la vaccination à tous les enfants de moins de deux ans.

En raison de la cinquantaine de cas de méningite survenus cet hiver au Québec, dont 16 dans la seule région de Québec, un comité du ministère de la Santé étudie en effet la possibilité d'inclure le nouveau vaccin contre la méningite dans le carnet de vaccination des bébés. Un poupon de 11 mois, décédé la fin de semaine dernière au Centre hospitalier de l'Université Laval, est la dernière victime de la méningite.

« Notre démarche était déjà en cours et la décision doit être prise au cours des prochaines semaines. Mais ce nouveau décès chez un bébé ne fait que renforcer

notre projet d'étendre la vaccination à tous les bébés », a expliqué hier Alain Vézina, porte-parole au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le vaccin utilisé jusqu'à maintenant s'avérait totalement inefficace pour combattre le méningocoque chez les enfants d'âge préscolaire et du primaire. C'est pourquoi seuls les adolescents et les jeunes adultes ont été jusqu'ici vaccinés dans la foulée du programme de vaccination massif déclenché dans la région de Québec. Le nouveau vaccin allemand, qui arrivera au Québec vendredi, permettra cette fois d'immuniser les 75 000 enfants de 12 ans qui n'avaient pas encore été touchés. Quelque 100 000 doses ont été commandées à cette fin à la compagnie allemande Chiron et toute l'opération coûtera six millions au ministère de la Santé.

« Notre décision de ne pas vacciner les jeunes enfants n'a jamais été une question de coût. C'est que, cet hiver, nous ne disposions pas de la bonne arme pour protéger les jeunes enfants. Maintenant que nous l'avons, nous prendrons une décision dans les prochaines semaines pour pouvoir passer des commandes à temps pour l'automne », a précisé M. Vézina.

3,35%

la première année

LES
OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Qui sème les Obligations
d'épargne du Québec, récolte...

La liberté : encaissables en
tout temps sans pénalité.

La rentabilité : taux annuel
garanti d'année en année.

La sécurité : garanties sans
limites par le gouvernement
du Québec.

Savez-vous
planter des sous ?

Boni + 1 %
la première année
pour les nouveaux
fonds REER.

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

Québec
Placements Québec



COMPOST GRATUIT

pour les Montréalais, les 3 et 4 mai

Quoi de mieux pour enrichir le sol de vos plantes intérieures ou extérieures que du compost ?
Les 3 et 4 mai, procurez-vous gratuitement du compost fait à même les feuilles mortes ramassées lors des collectes spéciales de l'an dernier.

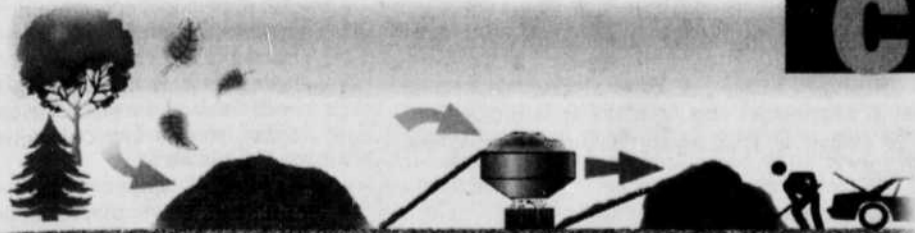
La distribution s'effectue entre 8 h et 20 h au Complexe environnemental de Saint-Michel, situé au 2525, rue Jarry Est, à l'angle de la rue D'Iberville. Une preuve de résidence, comme la carte Accès Montréal, sera exigée.

Profitez-en pour visiter l'éco-centre de Saint-Michel juste à côté...
et y apporter vos matières résiduelles.

L'équipe du Service des travaux publics et de l'environnement
vous souhaite un bon jardinage!



Ville de Montréal



P.-S. : N'oubliez pas d'apporter une pelle et un contenant solide.

• LES ACTUALITÉS •

Québec versera deux millions au Tazmahal

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

L'attribution d'une aide d'environ deux millions permettra au roulo-dôme Tazmahal de franchir, à Montréal, une nouvelle étape importante dans sa relocalisation.

Forcé de fermer ses portes au Palais du commerce le 18 mars, à cause de la mise en branle du chantier de la Grande Bibliothèque de Québec, le temple de la planche à roulettes et du patin à roues alignées espérait depuis longtemps une aide des gouvernements pour lui permettre de déménager ses pénates dans l'ancien incinérateur Des Carrières mis à sa disposition par la Ville de Montréal. Son appel a finalement été entendu par le gouvernement du Québec.

La nouvelle sera confirmée dimanche sur le site de l'incinérateur, à l'occasion d'une conférence de presse à laquelle assisteront, entre autres, Gilles Baril, ministre des Régions, de l'Industrie, du Commerce, du Tourisme, du Loisir et du Sport, Richard Legendre, ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, André Boisclair, ministre de l'Environnement et député du coin, ainsi que le maire de Montréal, Pierre Bourque. On y annoncera l'allocation d'une somme d'environ deux millions pour l'aménagement des lieux. Cette aide serait toutefois conditionnelle à ce que le gouvernement fédéral verse à son tour 1,5 million et que l'organisme sans but lucratif trouve environ 800 000 \$ à coups d'emprunts bancaires ou de collectes de fonds.

L'annonce arrive comme une bouffée d'air pur dans les bureaux du Tazmahal, situés pour le moment dans des locaux prêtés par la Ville de Montréal au pied du mont Royal. «*Ça fait trois ans que l'on a entrepris des démarches auprès du gouvernement provincial, a rappelé hier sa directrice administrative, Paula Barsetti. En même temps, on se dit que, si ça prend autant de temps avec le fédéral, on va avoir le temps de mourir bien des fois avant que ne se réalise notre projet.*» Des contacts ont été établis avec le ministre fédéral des Sports, Denis Coderre, et le ministre des Finances, Paul Martin, a été rencontré la semaine dernière.

La Ville de Montréal avait permis de franchir un premier pas important en offrant l'ancien incinérateur Des Carrières comme nouveau site d'activité. Le bail de 1 \$ pour vingt ans s'accompagnait d'une subvention de 250 000 \$ pour assumer les coûts de chauffage et d'éclairage. Il ne manquait plus que les 4,3 millions pour convertir 90 000 des 250 000 pieds carrés disponibles en espace de jeu.

Si tout va bien, le nouveau roulo-dôme pourrait ouvrir ses portes dès le mois de décembre. En plus des pistes et des rampes intérieures, on pourrait rapidement y trouver des rampes extérieures pour les roulettes l'été et pour les planches à neige l'hiver. On rêve aussi de transformer les cheminées de l'incinérateur en parois d'escalade, qui pourraient être couvertes de glace pendant la saison froide. Comme au Palais du commerce, une part du financement de l'organisme serait assumée par des événements musicaux comme des raves.

Montréal et ses cols bleus

Un accord est conclu

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Les négociations de dernière minute, lundi, entre Montréal et ses cols bleus, vaudront à la Ville une facture annuelle supplémentaire de 5,5 millions.

L'administration Bourque ne s'est pas moins dite satisfaite, hier, d'en être arrivée, avec presque tous ses employés, à une entente avant le 1^{er} mai, date butoir fixée par la loi 170 sur les fusions municipales. «*Ça nous assure d'une certaine paix dans les relations de travail d'ici la création de la nouvelle ville,*» a commenté le président du comité exécutif, Jean Fortier.

L'offre de la Ville consistait initialement en une reconduction des conventions collectives existantes, assortie d'une augmentation salariale de 1 % à partir du 1^{er} janvier et d'une autre hausse de 1 % à partir du 1^{er} mai. Acceptée par la plupart des groupes d'employés, cette offre avait été rejetée, dimanche, par 91 % des cols bleus réunis en assemblée générale. Rappelons qu'en vertu de la loi, les partis avaient jusqu'à minuit, le lendemain, pour apporter des modifications aux conven-

tions collectives avant qu'elles ne soient frappées d'un gel qui prévaudra jusqu'en mai 2002.

Un dernier sprint de négociation leur a toutefois permis d'en arriver à une entente lundi soir. Celle-ci stipule que les deux augmentations salariales successives de 1 % s'appliqueront dès le 1^{er} janvier. Par mesure d'équité, la Ville a immédiatement annoncé qu'elle accordera la même bonification aux autres employés, notamment aux cols blancs, qui avaient déjà signé des accords. Se mesurant en fractions de pourcentage, ce gain de dernière minute représentera tout de même une facture supplémentaire de 5,5 millions pour Montréal.

«*L'intérêt de cette entente,* a expliqué Michel Fontaine, porte-parole au local 301 du Syndicat canadien de la fonction publique, *c'est que l'on ne parle pas de montants forfaitaires mais de vraies augmentations salariales qui vont pouvoir servir de base lors des prochaines négociations.*»

Arrivés trop tard à la table de négociation, les pompiers et les contremaitres seront les seuls à devoir se contenter d'une augmentation salariale annuelle de 1 %.

Vente de La Ronde

Montréal a fait une bonne affaire, dit Fortier

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Une semaine après que l'affaire eut été entérinée par le conseil municipal de Montréal, Pierre Fortier ne regrette rien de la façon dont s'est réglée la vente de La Ronde.

«*Franchement, on en a obtenu beaucoup plus qu'on l'espérait,* confiait-il hier. *On prévoyait pouvoir aller chercher six ou sept millions et on a eu 30 millions à la place. Ça prouve bien que le travail a été bien fait!*»

Le président du conseil exécutif a été amené à faire ces commentaires hier après que le chef de l'opposition officielle, Michel Prescott, eut formulé une nouvelle série de critiques sur le processus décisionnel en cause. Abandonnant un peu Pierre Fortier, sa cible de prédilection jusqu'à présent, il s'est concentré, cette fois-ci, sur Richard Bramucci, du Groupe Millenium, l'intermédiaire choisi par la Ville dans cette transaction.

Disant le soupçonner d'avoir profité de sa position pour exiger des acheteurs une généreuse commission en échange d'une intervention de sa part en leur faveur, Michel Prescott a demandé à la fois à la Commission d'accès à l'information de rendre public le contrat liant Richard Bramucci au géant américain des parcs d'attractions Six Flags, au vérificateur de la Ville de Montréal de faire un examen attentif de la transaction et à la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, de faire enquête. «*Il me semble qu'il aurait été plus normal que ce soit la Ville qui paie son intermédiaire et que les termes de son contrat soient publics,*» a-t-il déclaré.

Il s'est de nouveau dit étonné que l'administration

Bourque ait fait appel à ce néophyte dans le domaine, par ailleurs un ami de Jean Fortier, pour le représenter, plutôt que de s'en remettre à des firmes spécialisées accréditées par l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec ou par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Ce genre de travail n'avait pas à être confié à une firme spécialisée dans l'immobilier, a répliqué Jean Fortier. Il pouvait être accompli par n'importe quel consultant, qu'il soit avocat, banquier ou autre. S'il est vrai qu'il a proposé le nom de Richard Bramucci à la direction générale de la Ville, a-t-il poursuivi, la décision de retenir ses services ne relevait pas de lui. «*Les fonctionnaires font ça à tous les jours, suggérer des noms d'entreprises ou de personnes qu'ils connaissent pour réaliser certains mandats, ça ne les place pas à chaque fois en position de conflit d'intérêts,*» a-t-il dit, précisant que pour être en conflit d'intérêts, une personne doit tirer un avantage pécuniaire direct ou indirect de son action.

Quant aux dernières allégations de Michel Prescott, il les rejette du revers de la main.

D'abord, parce que le choix de l'acheteur est revenu à un comité de fonctionnaires auquel Richard Bramucci n'a pas participé. Ensuite, parce qu'il a été clairement établi dès le départ que la Ville verserait un montant forfaitaire de 100 000 \$ à son intermédiaire et que ce dernier ne pourrait exiger, de l'acheteur, une commission supérieure à 1,45 % du prix de vente. «*L'offre de Six Flags s'est avérée trois fois supérieure à celle qui est arrivée en deuxième,*» note Jean Fortier. [La compagnie américaine] n'avait aucun intérêt à verser une commission supplémentaire à notre intermédiaire, au contraire. En fait, je suis content d'avoir proposé le nom de Richard Bramucci, a-t-il répété, parce qu'il a obtenu de très bons résultats! »

Zone scolaire



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DES PARENTS et des grands-parents d'enfants fréquentant l'école primaire Marie-Favery ont tenu une manifestation de solidarité hier après-midi. De concert avec la direction de l'école du quartier Villeray, ils réclament le déplacement de la piste cyclable qui longe la cour de récréation. Malgré l'ajout de mesures de sécurité en septembre 1999 par la Ville de Montréal, on craint toujours pour la sécurité des écoliers. Si la Ville est ouverte au dialogue, elle rappelle que cette voie de contournement est là depuis 15 ans et qu'elle assure la sécurité des cyclistes.

Les policiers disent savoir qui a tenté de tuer Michel Auger

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les policiers connaissent l'identité du motard responsable de la tentative de meurtre sur le journaliste Michel Auger mais manquent encore de preuves pour le traîner en justice.

Dans l'espoir de délier les langues, *Le Journal de Montréal* et Jeunesse au Soleil ont décidé hier de maintenir leurs récompenses respectives de 50 000 \$ et 25 000 \$ offertes à quiconque fournira des renseignements utiles pour épingle l'auteur du crime.

«*On demande l'aide du public ou*

des «amis» qu'on a arrêtés récemment», a dit André Bouchard, commandant à la division des crimes majeurs du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Les «amis» en question font partie de la centaine de motards liés de près ou de loin aux Hells Angels qui attendent leur procès pour une série d'accusations de trafic de drogue, meurtre et gangstérisme.

Trois choses sont claires depuis que Michel Auger est tombé sous les balles, le 13 septembre dernier, lors d'un attentat commis au moyen d'un pistolet Ruger de calibre .22 dans le stationnement

du *Journal de Montréal*.

Primo, Michel Auger a frôlé la mort en raison de ses reportages. La veille de son agression, le vétéran du fait divers publiait une série-choch dans laquelle il attribuait aux Hells Angels la disparition suspecte ou la mort d'une poignée de membres de l'organisation. Il écrivait également que les Hells avaient peut-être commandé l'assassinat de trois importants préteurs sur gages (André Desjardins, Robert Savard et Jean-Marc Dufour) afin de prendre le contrôle de ce commerce illégal.

Secundo, les Hells Angels sont liés à l'attentat. Le pistolet retrouvé à quelques coins de rue du lieu du crime, sous une voiture volée, portait la signature d'un armurier présumé des Hells Angels, Michel Vézina. Celui-ci subira son procès sous des accusations de possession et de fabrication d'armes prohibées à Saint-Hyacinthe.

Tertio, le règlement de comptes n'est pas le fruit d'une recrue échevelée prête à tout pour impressionner ses supérieurs hiérarchiques. «*Personne n'a pu faire ça de son propre gré sans avoir une commande venue d'en haut. Ce n'est pas un petit "striker" qui aurait pu faire ça,*» estime M. Bouchard.

Outre l'arme du crime, les enquêteurs disposent d'un échantillon d'ADN recueilli dans la voiture volée. Ils pourraient interroger un suspect potentiel, mais M. Bouchard craint qu'il ne sorte rien de valable d'un tel interrogatoire. Il recherche une preuve en béton. «*On a beau savoir un paquet d'affaires, il faut les prouver en cour,*» a résumé le commandant.

Notre Père
qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous soumets pas à la
tentation, mais délivre-nous
du Mal. Amen.

La collecte annuelle de l'Église catholique
de Montréal. Du 22 avril au 6 mai 2001.

Assemblée annuelle des actionnaires de

L'IMPRIMERIE POPULAIRE, LIMITÉE
(Le Devoir)

Avis est par les présentes donné aux détenteurs d'actions des classes A et B de L'imprimerie Populaire, Limitée («Société») que l'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le mardi 22 mai, à 17h30, heure locale, dans le salon Auteuil, de l'Hôtel Wyndham Montréal, au 1255, rue Jeanne Mance, Montréal, (Québec), pour y traiter des points suivants:

1. Recevoir et examiner les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000 et le rapport des vérificateurs;
2. élire les administrateurs;
3. nommer les vérificateurs pour l'exercice suivant;
4. traiter tout autre sujet qui pourrait être dûment soumis à l'assemblée.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Bernard Descôteaux

LE DEVOIR

LE MONDE

Les États-Unis réduiront leur arsenal nucléaire

Bush lance le projet de bouclier antimissiles

Les alliés de Washington seront consultés

Le président George W. Bush s'est engagé hier à doter son pays d'un système de bouclier antimissiles et il a souligné que les États-Unis devaient aller au-delà des contraintes du traité ABM. Il a qualifié ce traité de relique de la guerre froide. Bush a également affirmé que les États-Unis allaient rapidement prendre des mesures pour réduire leur stock d'armes nucléaires, mais il n'a pas donné de chiffres précis sur ce point.

PASCAL RICHÉ
LIBÉRATION

Washington — Bush échauffe l'eau froide. Avant de donner, hier après-midi, son premier grand discours présidentiel sur le projet de bouclier antimissiles, le président américain a pris quelques précautions. Il ne tient pas à revivre l'effroyable tollé qui avait suivi sa décision de chiffrer le Protocole de Kyoto sur le réchauffement de la planète, il y a quelques semaines.

Il a donc passé son lundi matin à téléphoner aux principaux alliés des États-Unis: le Canadien Jean Chrétien, le Français Jacques Chirac, le Britannique Tony Blair, l'Allemand Gerhard Schröder. Hier, il a également appelé Vladimir Poutine... A tous, il a annoncé l'arrivée en Europe d'une équipe de très haut niveau pour engager des «consultations».

Le projet de bouclier, engagé sous l'administration précédente sous la pression des républicains, déplaît fort aux Européens, et surtout aux Français. Ils craignent une remise en cause de l'idée de dissuasion nucléaire et une relance de la course aux armements. Si par exemple le bouclier menace de rendre obsolètes les 20 missiles balistiques chinois — ou mieux, s'il vise à protéger Taïwan —, il est probable que Pékin accroîtra ses investissements afin de maintenir son potentiel militaire.

Ni dates ni calendrier

Dans son discours, prononcé à l'Université de la défense nationale, à Washington, George W. Bush a pris soin d'éviter les annonces définitives: ni calendrier précis, ni budget, ni détails sur l'architecture du projet. Il s'est borné à rappeler la philosophie du projet. Selon lui, il est temps d'adapter la défense à l'après-guerre froide: le concept de dissuasion par la destruction mutuelle massive est inefficace pour répondre aux nouvelles menaces qui viennent désormais de partout, et parfois de pays échappant à toute rationalité. D'où la recherche d'une protection totale, qui ne dépende pas, comme c'était le cas avec la dissuasion, de l'acceptation de règles du jeu par l'adversaire.

Le bouclier inquiète Chrétien

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le premier ministre Jean Chrétien a réitéré son inquiétude hier face au projet de bouclier spatial antimissiles américain mais il préfère pour l'instant donner la chance au coupleur.

M. Chrétien a indiqué au président américain George W. Bush, lors d'un entretien téléphonique lundi, qu'il veut en savoir davantage avant de prendre une décision finale sur ce projet controversé qui suscite l'opposition féroce des Russes et des Chinois.

«Notre position, c'est que nous voulons savoir ce qu'ils vont faire. Nous sommes préoccupés face aux conséquences de ce dossier parce qu'il [le projet de bouclier] compromet un traité sur le désarmement et remet en question l'équilibre entre [les Américains], les Chinois et les Russes. Les Européens sont inquiets et nous aussi.»

«S'ils ont un nouveau plan, nous allons l'examiner, et s'ils prennent une décision, nous exposerons notre position à ce moment.»

M. Chrétien a fait ces commentaires à la sortie de la réunion du conseil des ministres, quelques heures avant le discours tant attendu du président américain à

l'Université de la Défense nationale à Washington. Aux Communes, M. Chrétien a déclaré qu'il ne pourra se prononcer tant que le projet demeurera embryonnaire. «C'est tout à fait prématuré parce que la proposition des Américains n'a pas encore été rendue publique.»

«Ils ont l'intention de faire une proposition et ils ont l'intention d'essayer de convaincre les autres de l'accepter. Alors, on va attendre pour voir ce qu'ils ont à proposer. Nous allons avoir un dialogue avec eux. J'imagine que cela va prendre non pas seulement des semaines mais probablement des mois, sinon des années, avant qu'on en vienne à une conclusion.»

Le ministre de la Défense, Art Eggleton, est resté tout aussi vague. «Jusqu'à ce qu'ils aient décidé de la nature du projet, nous ne pouvons pas dire si nous allons l'approuver ou non.»

«La question n'est pas réglée», a-t-il poursuivi en point de presse. «Il [le président] ne l'a pas réglée dans son discours et il a indiqué qu'il y aura des consultations avec le Canada, ainsi que d'autres alliés, la Russie et la Chine, qui ont exprimé des inquiétudes à propos de toute cette affaire. J'entrevois d'un bon œil ces consultations.»

Manille en «état de rébellion»

Des proches d'Estrada sont arrêtés

Le gouvernement Arroyo aurait découvert un complot visant à le renverser

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

Manille — Situation insurrectionnelle aux Philippines. La présidente, Gloria Macapagal Arroyo, a décrété hier l'«état de rébellion» dans la capitale, Manille, après des affrontements meurtriers aux abords du palais présidentiel entre policiers et partisans de l'ancien chef de l'Etat, Joseph Estrada, actuellement incarcéré pour corruption.

Au terme d'une nuit blanche, la présidente, qui est apparue exténuée, a déclaré que le gouvernement avait découvert un complot visant à installer une junte au pouvoir.

Le ministre de la Justice, Hernando Perez, a ordonné l'arrestation d'au moins 11 dirigeants de l'opposition. Parmi eux figurent les sénateurs Gringo Honasan et Juan Ponce Enrile, ainsi que l'ancien porte-parole d'Estrada, Ernesto Maceda, et l'ancien chef de la police Panfilo Lacson.

Le ministre de la Justice a souligné que ces personnes étaient poursuivies pour sédition, ce qui constitue une accusation ne permettant pas de libération sous caution.

«Je suis en mesure de vous dire à tous que votre gouvernement contrôle la situation», a affirmé la présidente Arroyo au cours de l'une de ses nombreuses interventions télévisées destinées à rassurer l'opinion. «Les ennemis sont en fuite. La police et l'armée sont unies derrière le gouvernement [...]. Nous ne devons pas paniquer, mais nous ne devons pas, non plus, faire preuve d'un excès de confiance.»

C'est la deuxième fois en 48 heures que Mme Arroyo doit faire face à ce que les autorités présentent comme un coup de force visant à lui faire quitter le pouvoir et à y remettre Joseph Estrada.

Les violents affrontements, qui ont fait quatre morts et plus de 100 blessés, ont éclaté tôt hier matin lors d'une marche nocturne de 20 000 manifestants pro-Estrada, armés de pierres et de matraques, en direction du palais présidentiel. Dans l'après-midi, la tension a baissé d'un cran, les émeutiers ayant battu en retraite après avoir incendié plusieurs véhicules.

Sous contrôle

«Il ne s'agit pas simplement d'une manifestation. Il s'agit d'une rébellion», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Rigoberto Tiglao. «Je tiens à assurer la population que les Forces armées et la police nationale des Philippines sont prêtes à la mater.»

L'état de rébellion proclamé par la présidente Arroyo est limité à la capitale. Il permet à la présidente de faire appel à l'armée pour disperser les manifestations et autorise les forces de l'ordre à procéder à des gardes à vue prolongées de trois jours sans autorisation préalable.

Arroyo a accusé son prédécesseur et ses alliés d'avoir provoqué ce soulèvement. «Le vandalisme, les pillages, les blessés et les morts sont imputables à ces politiciens», a-t-elle déclaré lors d'une brève intervention à la télévision nationale, l'air épuisé après une deuxième nuit sans sommeil. Ils en portent l'entière responsa-

Le calme revient en Algérie

Le gouvernement de Bouteflika perd des alliés

REUTERS

Alger — Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a annoncé hier son retrait du gouvernement du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, après la flambée de violence qui a embrasé la Kabylie et fait plus de 40 morts.

Confirmant une information fournie dimanche dernier, le RCD a fait savoir que le retrait de ses deux ministres — des Transports et des Travaux publics — avait été décidé lors d'une session extraordinaire de son conseil national. Le parti, qui prône la laïcité, exerce une influence limitée sur la scène politique nationale mais est largement implanté en Kabylie.

«Fidèle à ses engagements, principes politiques et valeurs morales, [le RCD] se retire du gouvernement. L'honneur de l'Algérie et la fidélité à notre combat exigent ce retrait», a-t-il déclaré.

Le secrétaire général du RCD, Saïd Sadi, avait annoncé dimanche dernier l'intention de son parti de quitter le cabinet parce que sa formation «ne peut pas soutenir un gouvernement qui tire sur les foules».

Répression sanglante

Dans son communiqué, le RCD décrit la violence qui a été déclenchée par la mort d'un lycéen dans un poste de police comme «l'une des répressions les plus sanglantes lancées contre des populations civiles depuis l'indépendance», en 1962. Le ministre de l'Intérieur a annoncé hier la mort de 42 personnes, dont un gendarme, dans un communiqué repris par l'agence de presse officielle APS.

«Pendant six jours, les gendarmes ont tiré à balles réelles sur



ALEX DELA ROSA REUTERS
Une femme tenait une affiche montrant le président déchu, hier, lors de la prière à Edsa, lieu de pèlerinage à Manille.

bilité. Il est clair que leur but est de renverser le gouvernement légitime pour pouvoir établir leur propre junte.»

Trois mois après son départ forcé du pouvoir, Joseph Estrada est devenu mercredi dernier le premier dirigeant philippin à être arrêté pour corruption présumée dans l'exercice de ses fonctions.

Estrada a appelé hier ses partisans à éviter les violences mais a dénoncé la présidente Arroyo, déclarant que la «lutte vient de commencer». Dans un message télévisé transmis aux médias philippins, Joseph Estrada a déclaré du centre où il est détenu: «Je suis certain que nous luttons pour une juste cause, mais nous devons la poursuivre par des moyens pacifiques et non violents.»

Depuis le renversement du dictateur Ferdinand Marcos en février 1986, c'est la première fois qu'une manifestation est parvenue jusqu'aux lourdes grilles en fer forgé du palais Malacanang, construit à l'époque coloniale espagnole. Peu après le départ en exil de Marcos et sa famille à bord d'hélicoptères de l'armée américaine, les manifestants avaient réussi à faire céder les grilles du palais présidentiel.



ZOHRA REUTERS
De jeunes manifestants exigeaient, hier, à Tizi Ouzou, que soient relâchés les gens arrêtés lundi.

des jeunes aux mains nues», écrit le RCD. «Ce drame n'est pas la conséquence d'un affolement ou d'une bêtise. Il fait suite à une volonté délibérée de gérer, par la terreur, une revendication identitaire populaire évoluant dans un climat social national délétère», ajoute-t-il.

Version divergente

Le Front des forces socialistes (FFS), parti qui tire la majeure partie de son soutien politique de Kabylie, a lui aussi réagi en accusant «le pouvoir et les forces de sécurité d'avoir sciemment transformé les manifestations pacifiques en émeutes».

Pour le FFS, ces événements ne sont pas «comme veulent le faire croire les spécialistes de la manipulation l'expression d'un quelconque particularisme ou irredentisme à base identitaire. C'est d'abord et surtout une affir-

mation citoyenne, le refus de la soumission à un ordre totalitaire qui a érigé la répression aveugle en mode de gouvernance.»

«En jouant ainsi avec le feu, le pouvoir, qui a déjà commis l'irréparable, risque d'entraîner le pays dans l'enlisement généralisé», ajoute-t-il dans un communiqué.

«Face à cette situation inédite, le dernier discours du président de la République rappelle les autres interventions des dirigeants algériens en pareille circonstance: tardif et général», dit-il.

S'exprimant pour la première fois publiquement sur les troubles en Kabylie, le président Bouteflika a annoncé lundi soir la création d'une commission d'enquête composée de représentants de la société civile. Il a estimé qu'il faudrait aborder, ultérieurement, les questions identitaires dans le cadre d'une réforme constitutionnelle.

Berlusconi est dans la mire de Garzon

REUTERS

Madrid — Le juge espagnol Baltasar Garzon a officiellement demandé à l'Italie de lever l'immunité parlementaire du magnat de la presse et candidat de droite à la présidence du Conseil italien Silvio Berlusconi, rapportait hier le quotidien *El Mundo*.

Cette demande a partie liée avec des enquêtes pour fraude fiscale présumée impliquant la chaîne de télévision espagnole Tele 5. Elle a été remise la semaine dernière à un haut responsable du ministère italien des Affaires étrangères, ajoute *El Mundo*. A Rome, le ministère des Affaires étrangères n'a ni confirmé ni infirmé l'information.

Le holding de Berlusconi, Fininvest, à qui Tele 5 appartient en partie, s'est élevé contre le moment choisi pour présenter pareille demande, à moins de deux semaines des élections législatives italiennes du 13 mai. «Le choix évident du moment confirme le véritable objectif de l'enquête sur Tele 5», a déclaré un porte-parole de Fininvest à Rome.

El Mundo a publié lundi un article détaillant les accusations de détournement de certains fonds de Tele 5 vers d'autres sociétés, accusations démenties par Fininvest.

L'empire financier de Berlusconi a publié un communiqué ironique affirmant que l'article d'*El Mundo* avait été fabriqué de toutes pièces par «Diffamation International» pour jeter l'opprobre sur Fininvest et son fondateur, Berlusconi.

Baltasar Garzon, qui enquête sur les activités commerciales de Berlusconi en Espagne, avait été sous les feux de l'actualité après l'arrestation d'Augusto Pinochet en Grande-Bretagne, lorsqu'il avait réclamé son extradition vers l'Espagne pour atteintes aux droits de l'homme.

EN BREF

Des Américains sur l'île de Hainan

(AP) — Une équipe de techniciens américains est arrivée hier sur l'île de Hainan, dans le sud de la Chine, pour inspecter l'avion-espion qui y est immobilisé depuis sa collision le 1^{er} avril dernier avec un chasseur chinois. Ces techniciens de Lockheed Martin, le principal constructeur de l'avion-espion EP-3E de la marine américaine, doivent rencontrer des responsables chinois à Hainan, a précisé l'ambassade des États-Unis à Pékin. Ils doivent déterminer comment ramener l'avion-espion aux États-Unis.

Échauffourées en Macédoine

(Reuters) — Des échauffourées dans le sud de la Macédoine font craindre aux autorités de Skopje de nouvelles menaces pour la sécurité du pays et pour un dialogue politique plus que jamais malaisé depuis l'attaque samedi contre des soldats macédoiens. Des manifestants ont lapidé et incendié hier des magasins et restaurants appartenant à des albanais à Bitola, troisième ville de Macédoine, après les funérailles de soldats tués dans une embuscade tendue par les séparatistes. L'émeute a duré quatre heures.

Le Pen en campagne

(Reuters) — Jean-Marie Le Pen a lancé hier sa campagne pour la présidentielle de 2002, dernière chance, selon lui, pour la «France française». «Ce sera 2002 ou jamais», a déclaré le président du Front national en clôture du traditionnel défilé du mouvement d'extrême droite en l'honneur de Jeanne d'Arc, à Paris. «Ces deux élections intimement liées vont être la dernière chance de la France française indépendante et souveraine, maîtresse chez elle dans des frontières qu'elle peut faire respecter», a-t-il ajouté.

Exécutions en Chine

(AFP) — La Chine a exécuté 30 criminels, dont huit dans la région à majorité musulmane du Xinjiang, selon des indications fournies hier par la presse chinoise, portant à près de 480 le nombre des criminels passés par les armes au cours des trois dernières semaines.

É D I T O R I A L

Homosexuel
et heureux

La découverte de sa sexualité peut aisément prendre un tour dramatique pour le jeune homosexuel s'il ne peut se confier à aucun des adultes qu'il côtoie et s'il est rejeté par ses pairs. Heureusement, la tolérance gagne du terrain, mais le mur des préjugés reste bien solide et, en ce sens, il faut saluer la campagne de sensibilisation qui s'amorce dans les écoles du Québec.

Signe des temps, l'initiative de Gai Écoute a été annoncée hier dans un local de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), ce qui aurait été impensable il y a quelques années seulement dans le royaume bien-pensant de la catholicité triomphante. Les enseignants et professionnels des écoles primaires et secondaires de la province recevront un dépliant destiné à les éveiller à la «réalité homosexuelle». Il est fondamental, en effet, que les adultes qui travaillent auprès des jeunes, surtout au niveau secondaire, soient en mesure d'aider ceux qui ont besoin d'être écoutés sans être inondés de reproches. Il est important également d'éveiller l'ensemble des élèves à la tolérance envers les jeunes qui se découvrent une orientation sexuelle différente de celle de la majorité. Ce n'est sans doute pas demain qu'on cessera d'entendre, dans les cours d'école, des railleries d'un goût douteux. Cependant, le jour où s'éteindront ces quolibets pas si inoffensifs qu'il y paraît, un pas aura été franchi vers une plus grande tolérance.



Paule
des Rivières

Pour l'heure, l'homophobie existe bel et bien dans les écoles du Québec, comme l'a constaté le comité de la CSDM mis sur pied cet automne afin de donner une suite au troublant et touchant témoignage de Daniel Pinard, il y a un an. Le célèbre animateur avait alors publiquement fait état de la détresse vécue dans sa jeunesse, qui l'avait conduit au bord du suicide. D'ailleurs, comme on le sait, des recherches confirment que les jeunes homosexuels prisonniers de leur secret peuvent être attirés par le suicide. Il faudra plus qu'une parade gaie par année pour changer les mentalités.

Selon un sondage commandé par Gai Écoute, les deux tiers des Québécois jugent nécessaire d'intervenir en milieu scolaire. Voilà qui est encourageant, même si une minorité continue de croire que parler d'homosexualité aux jeunes pourrait leur donner des idées...

Mais il faut trouver le cadre propice à une vraie sensibilisation. Certains voudront aborder la question plus générale de la tolérance à l'intérieur d'un cours précis, d'autres trouveront plus approprié d'aborder l'homosexualité dans un discours sur la sexualité en général. D'ailleurs, que font les écoles en matière d'éducation à la sexualité? Se contentent-elles de prévenir les jeunes contre les risques de grossesses inconsidérées ou de maladies transmissibles sexuellement? N'existe-t-il pas une plage où la sexualité peut être abordée d'une manière plus complète? Si ce n'est pas le cas, il faudrait y voir. Les futurs cours d'éducation à la citoyenneté devraient par ailleurs permettre d'aborder la tolérance en ce qui a trait à l'homosexualité.

D'aucuns diront que la mission première de l'école est d'instruire et qu'elle n'a pas à être la proie des divers lobbys qui frappent à sa porte. C'est vrai. Mais l'école est aussi le lieu de l'apprentissage à la tolérance et à l'ouverture. À l'endroit des homosexuels comme de tous ceux qui affichent une différence plus manifeste. Ainsi, en brisant le silence, les uns et les autres pourront-ils sortir grandis de leur acceptation mutuelle, surtout à une période de leur vie où l'orientation sexuelle est aussi intrinsèquement liée à la définition de l'identité.

L'État de la corruption

Depuis l'emprisonnement pour corruption de l'ex-président Joseph Estrada, les Philippines vivent au rythme de manifestations jugées si violentes que «l'état de rébellion» a été décrété par la nouvelle présidente du pays, Gloria Arroyo. Dans la foulée, des notables de la scène politique, dont des ex-ministres, des gouverneurs et des sénateurs, ont été mis en garde à vue ou sont à la veille de l'être. Une fois encore, les Philippines, faute d'avoir liquidé l'héritage sinistre de Marcos à la faveur de la présidence de Cory Aquino, frôlent l'explosion.

Composée de 87 ethnies, cette nation morcelée géographiquement — environ 3000 îles — est aux prises avec nombre de mouvements séparatistes. Divisée par les dieux — 70 % de catholiques, 30 % de musulmans —, ce pays est rythmé par une guerre de religions qui n'a rien de larvé. Très dépendantes financièrement de l'évolution de la croissance de l'économie américaine — 30 % de ses exportations lui sont destinées —, les Philippines sont actuellement en crise à cause du ralentissement constaté depuis quelque mois au royaume du Dow Jones. Politiquement? Voilà un pays qui se distingue par une corruption généralisée.

Selon une étude effectuée par la Banque mondiale, les magouilles réalisées par Estrada et des centaines d'autres amoureux du pot-devin avoisinent pas moins de 47 millions \$US par année à l'État philippin. La corruption est là-bas d'autant plus étendue qu'un nombre imposant de nominations (6000) de fonctionnaires, des hauts comme des petits, sont décidées par le président lui-même. Elle est si inscrite dans les mœurs politiques que bien des orfèvres en la matière, formés, si l'on peut dire, à l'époque de Marcos, occupent à nouveau les devants de la scène.

En effet, grâce à Estrada, un contingent imposant d'acteurs de la dictature de Marcos ont recolonisé les arcanes de la politique. Plus exactement, forts de l'expérience acquise dans un passé pas si lointain, ces malfrats de haut vol ont particulièrement investi toute l'infrastructure électorale en usant particulièrement du patronage. De sorte que les abus de pouvoir sont légion. En un mot, le peu de démocratie que Cory Aquino avait instillé aux lendemains de la chute de Marcos a été l'objet d'un rapt par l'amicale des copains de Fidel Ramos d'abord, d'Estrada ensuite.

Cette culture de la corruption mise à part, la présidente Arroyo devra faire preuve d'un certain doigté pour contrôler un atterrissage douloureux de l'économie. Après avoir enregistré des performances appréciables, on s'attend en effet à ce que le PIB chute brutalement cette année. Autrement dit, une progression marquée du chômage est d'ores et déjà à l'horizon de l'année en cours, qui s'accompagnera en tout lieu par des grognements plus fermes de la rue.

Tout bien pesé, tout bien considéré, les Philippines sont au bord de l'implosion tous azimuts.



Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Un dernier pavé,
si possible...

La ZLEA, même si on n'en sait pas tout, apparaît nettement comme un processus à saveur idéologique.

On veut obstinément nous faire croire que le libre commerce est une condition essentielle à la démocratie.

Le bras droit de M. Chrétien, M. Lortie, a une interprétation tout de travers de ce qu'a été le néocolonialisme américain en Amérique latine au cours des 50 dernières années...

Les États-Unis ont investi considérablement pour soutenir militairement tous les régimes du Sud qui voyaient à maintenir leurs intérêts... stratégiques et économiques.

Ils ont soutenu des renversements de régimes (Chili), ont financé des guérillas contre des gouvernements à saveur trop sociale et pourtant élus démocratiquement (Nicaragua)...

Amnistie internationale a publié des chiffres très révélateurs à ce sujet, dénonçant en même temps les tortionnaires au pouvoir dans un grand nombre de ces pays.

Selon M. Lortie, bras droit de M. Chrétien, l'absence de libéralisation du commerce est la raison qui explique pourquoi tous ces pays n'étaient pas, en mesure, au cours des 50 dernières années, d'accéder à la pleine démocra-

tie... et, sans aucun doute, à la Charte canadienne (la «plus meilleure» du monde, il va sans dire).

D'autres (Réjean Breton et les bonzes de la compétitivité, des *self made men* de PME québécoises aux autres notables de la croissance économique à tout prix) nous présentent la compétitivité comme la solution au problème de la redistribution des richesses.

Pourtant, le but premier des entrepreneurs est le profit qu'ils réalisent (compte tenu de l'argent et du temps qu'ils ont investis dans leur entreprise): leur volonté de redistribuer les profits ne dépend, le plus souvent, que du niveau de conscience, d'éducation ou de capacité critique de la main-d'œuvre qu'ils utilisent.

C'est à l'État de jouer ce rôle. L'État doit demeurer le foyer de la redistribution. Ce n'est pas en démantelant l'État (par des compressions dans les dépenses publiques, par des baisses d'impôts, par la «déréglementation» dans l'économie...) qu'on peut prétendre œuvrer à la redistribution des richesses... à moins que l'on se fasse en même temps l'apôtre d'une fiscalité qui remplace proportionnellement celle des États pour la situer au niveau des grands ensembles, au niveau de la correction des écarts entre le Nord et le Sud: des plus gros actionnaires vers les plus pauvres de la planète, en premier.

Ensuite, des plus riches locaux vers les plus

pauvres et, finalement, à l'intérieur des classes moyennes.

S'il est injuste, en effet, qu'un Canadien gagne 40 fois le salaire d'un Mexicain, il est mille fois plus injuste qu'un investisseur gagne 1000 fois plus que lui (surtout si ces gains sont obtenus à la suite de la spéculation financière ou boursière).

Mais on ne voit pas grand défenseur de la compétitivité promouvoir ce concept de la redistribution.

Maurice Langlois

Enseignant

Hull, avril 2001

Chrétien, le Québec
et le Costa Rica

Lors du prochain référendum sur la souveraineté du Québec, comment Jean Chrétien va-t-il s'y prendre pour convaincre les Québécois que jamais le Canada ne signera d'accord de libre-échange avec un «Québec séparé» alors qu'il vient de signer une entente avec le puissant et riche Costa Rica?

Et comment va-t-il s'y prendre pour nous faire croire que le Québec ne fera pas partie de la ZLEA puisque tout le continent y sera en 2005?

Jacques Noël

Québec, 23 avril 2001

LIBRE OPINION

La fatigue politique du Québec

JEAN PICHETTE
Rédacteur en chef de la revue *Relations*, dans laquelle est paru l'article qui suit, et dont le thème, «La fatigue politique du Québec», sera au centre d'une table ronde qui a lieu demain, à l'Université du Québec à Montréal, à laquelle participeront, outre M. Pichette, Gilles Bourque, Nicole Laurin, Wajdi Mouawad et Michel Seymour.

«Il est encore possible de penser, et cet acte si important, même s'il est accompli par un "adversaire" social ou politique, ne doit pas être considéré comme un cantique accessible aux seuls adeptes de la religion de celui qui le chante.»

— Hubert Aquin

Dans son discours de clôture du conseil national du Parti québécois, alors qu'il venait d'être officiellement désigné président du parti (avant de devenir premier ministre quelques jours plus tard), Bernard Landry affirmait que «la réflexion [sur la souveraineté] est largement terminée». Il en appelait ensuite à «l'imagination stratégique» puisque, ajoutait-il, «nous savons ce que nous voulons, et ce serait une erreur d'essayer de préciser à la énième décimale ce que le Québec souverain sera». (*Le Devoir*, 5 mars 2001).

Nous croyons au contraire, à *Relations*, que les considérations stratégiques ont depuis trop longtemps pris le pas sur une réflexion de fond sur le sens de la souveraineté nationale dans un cadre mondial en mutation. Aussi nous paraît-il urgent de repenser les bases du projet souverainiste plutôt que de consacrer temps et énergie à de simples opérations de marketing — pudiquement nommées «pédagogiques». Nous le faisons avec d'autant plus de conviction que toute l'histoire de *Relations* témoigne d'une indéfectible volonté de défendre les intérêts du Québec: une volonté qui demeure, encore et toujours, et qui justifie la réflexion que nous proposons ce mois-ci à nos lecteurs.

Qu'on se le dise: ce n'est pas parce qu'elle soulève de délicates questions que la revue devient pour autant fédéraliste. Mais, au risque de provoquer quelques grincements de dents, nous croyons qu'il est important de jeter un regard critique sur la dynamique qui loge désormais au cœur de l'action et de la rhétorique du mouvement souverainiste québécois. Tout simplement parce que celles-ci pointent dans une direction qui sape à sa base la légitimité même de l'idéal souverainiste.

Dans *La Fatigue culturelle du Canada français*, Hubert Aquin écrivait, en 1962, que «l'universalisme [auquel il souscrivait] ne doit évoluer en rien les hégémonies ou les anciens empires, et ne saurait s'édifier sur le cadavre des cultures "nationales" non plus que sur celui des hommes. Je crois sincèrement que l'humanité est engagée dans une entreprise de convergence et d'union. Mais ce projet d'unanimité, comme le décrit Senghor d'après Teilhard de Chardin, doit ressembler, pour s'accomplir, à un projet d'amour et non de fusion amère dans une totalisation forcée et stérile.»

Un projet d'amour? Peut-être pas. Mais force est de constater que la mondialisation en cours donne un air prophétique à la «fusion amère» évoquée par Aquin et qu'elle devrait rendre pour le moins suspect l'aggiornamento «mondialiste» que promeuvent depuis plusieurs années déjà les ténors souverainistes du Québec. Il devient difficile — voire intenable — de séparer la question d'un projet de société de celle du cadre politique dans lequel celui-ci pourrait prendre corps quand la souveraineté devient elle-même une voie de passage pour l'uniformisation marchande du monde. À trop vouloir être de leur temps, les souverainistes (ou du moins leurs dirigeants) oublient que notre temps s'acharne à renvoyer dans les poubelles de l'histoire jusqu'à l'idée qu'une communauté politique puisse imposer ses desseins aux puissances impersonnelles — transnationales — du marché.

La souveraineté sur un espace national ne peut se justifier à travers la promotion de la destruction de sa capacité d'agir sur le monde,

sauf à abandonner a priori tout idéal autre que celui de faire flotter son drapeau dans le concert des nations. Mais cela vaudrait-il des décennies de luttes politiques?

Il y a presque 40 ans maintenant, Aquin constatait encore que «l'invocation d'une réalité lointaine et idéale qui accable notre culture revient souvent chez nos idéologues et correspond, pratiquement, à une volonté de voir dans la culture canadienne-française une réalité "réduite"». Les héritiers de Pierre Elliott Trudeau, à qui Aquin répondait dans ce texte, ne font pas autrement aujourd'hui: ils ne manquent jamais une occasion de présenter le Canada comme l'incarnation d'un universalisme ouvert et tolérant dont on ne saurait donc raisonnablement se séparer.

Faut-il pour autant redoubler ces ridicules prétentions canadiennes à incarner le bien en troquant la fatigue culturelle dépeinte par Aquin contre une fatigue politique qui ne serait, au fond, que la forme postmoderne d'un refus collectif d'exister? L'affirmation politique du Québec n'a rien à voir avec l'abandon aux diktats de l'économie, fussent-ils parés d'une prétention à pouvoir les faire jouer en notre faveur. Aquin, encore: «L'autodéveloppement a fait son œuvre, depuis le temps, et s'il fallait n'en citer qu'une preuve, je mentionnerais la surévaluation délirante dans laquelle donne maintenant le Canadien français séparatiste.»

La version contemporaine de ce délire loge dans la prétention de pouvoir triompher «sovereinement» dans une guerre économique mondiale dont on ne remet même pas les fondements en question.

Comme si la souveraineté constituait simplement une rampe de lancement pour partir à la conquête du monde!

À défaut d'avoir déjà un pays du Québec, nous pouvons, dès maintenant, travailler à la construction d'un monde meilleur. Ce ne sera jamais le meilleur des mondes, bien sûr. Mais ce sera un monde réel, pas simplement fantasmé. Nous sommes convaincus, avec Hubert Aquin, que «la fatigue, si grande soit-elle, n'est pas la mort.»

IDÉES

Carte santé à microprocesseur : l'incontournable débat public

PIERROT PÉLADEAU

Coordonnateur scientifique, Programme éthique et télésanté, Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, et chercheur associé au CEFRIQ

L'auteur est membre du Comité consultatif de la RAMQ pour le Projet vitrine PRSA - Carte santé. Cependant, les propos tenus ici n'engagent que lui-même.

Premier de deux textes

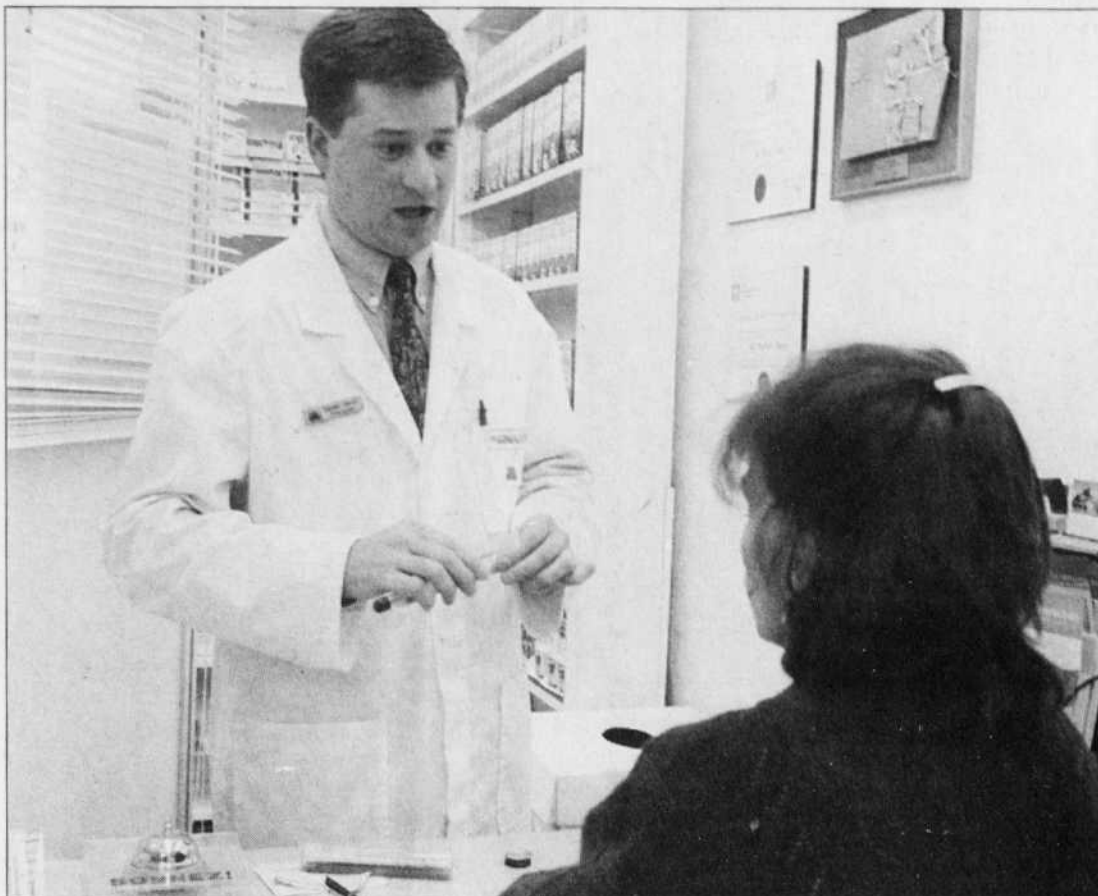
Le 22 mars, à Québec, le discours d'ouverture de la session parlementaire annonçait que «pour permettre une obtention rapide de toute l'information médicale, la carte à puce sera instaurée». Intercalee entre une profession de foi en l'informatique et un engagement de «respect intégral de la vie privée», l'annonce prenait l'allure d'une évidence. Or c'est loin d'être le cas. Une carte à microprocesseur peut remplir des fonctions cruciales dans les systèmes, soutenant de nouvelles façons de faire dans un secteur socio-sanitaire engagé dans nombre de réformes. Les controverses entourant ces pratiques et réformes risquent ainsi de se cristalliser autour du projet de carte, notamment à cause de son caractère symbolique: la distribution à chacun de clés informatiques censées lui donner un contrôle sur la circulation d'information à son sujet. Le projet suscitera donc un débat dont l'ampleur, la portée et les conclusions pourraient surprendre.

«La» carte à puce n'existe pas

Il faut comprendre que, contrairement à l'énoncé du discours inaugural, «la» carte santé à puce n'existe pas. Cette carte de plastique du format d'une carte de crédit peut servir mille usages, précisément grâce à sa «puce», un microprocesseur semblable à ceux qu'on trouve dans les micro-ordinateurs, mais aux capacités plus limitées. En voici trois échantillons. En Allemagne, la Krankenkassenkarte soutient la facturation des services médicaux auprès des différentes caisses d'assurance-maladie. Au Wyoming, la Health Passport Card sert à contrôler, directement à l'épicerie, l'utilisation des allocations pour suppléments nutritionnels des femmes enceintes ou qui allaitent (achat de nourriture plutôt que de couches). L'Ontario compte employer la carte pour réduire l'accès frauduleux aux services publics de santé. Une carte dont le microprocesseur travaille en réseau avec des milliers d'ordinateurs peut servir tant d'usages que le choix de ces derniers relève plus de la décision politique que de la contrainte technique.

Ainsi, discuter de «la» carte à puce n'a pas plus de sens que de parler «du» robinet ou de «l'»interrupteur. Aucun de ces objets n'a de signification sociale en dehors d'un emploi particulier. Une carte n'est pas une amulette qui, par sa magie, protège de la maladie la personne qui la porte. C'est une technologie remarquable. Mais elle ne possède aucune vertu intrinsèque justifiant les centaines de millions qu'elle coûte. On ne peut juger de sa valeur et ses enjeux qu'en regard d'applications concrètes. Or le peu d'information ayant filtré jusqu'aux médias a plutôt semé la confusion.

Par exemple, on n'a pas besoin d'une carte pour l'obtention de données médicales, contrairement à ce qu'ont laissé entendre le discours inaugural et plusieurs déclarations de l'ex-ministre de la Santé. Le Québec dispose déjà du Réseau de télécommunications so-



ROBERT SKINNER

On n'a pas besoin d'une carte pour l'obtention de données médicales, contrairement à ce qu'ont laissé entendre le discours inaugural et plusieurs déclarations de l'ex-ministre de la Santé.

ciosanitaires (RTSS), qui permet aux établissements publics, et bientôt aux cliniques et laboratoires privés, d'échanger quasi instantanément. Le malentendu vient sans doute du fait qu'une carte a effectivement servi d'outil de communication dans le projet-pilote de Rimouski (1993-95). En l'absence de lien entre les ordinateurs des médecins, pharmaciens et établissements, ce sont les patients qui transportaient les extraits de leurs dossiers médicaux dans la puce de leur carte. Cet usage diffère de celui actuellement mis en «vitrine» à Laval, où c'est plutôt le RTSS qui sert de transporteur, et la carte, de trousseau de clés électroniques pour fournir au patient un certain contrôle sur les transmissions et les rendre sécuritaires. A son tour, l'usage en «vitrine» diffère de celles confiées à la carte dans le projet annoncé pour toute la population du Québec.

Il faut donc faire preuve de prudence lorsqu'on extrapole d'une expérience antérieure, québécoise ou étrangère, recourant à une technologie déclinée en un vaste éventail d'applications. D'autant plus lorsque chacun peut y projeter ses idées préconçues, ses visions, optimistes ou pessimistes, ou l'expression de ses intérêts particuliers. Le gouvernement devra vite publier le détail du projet s'il veut éviter que les perceptions prennent le pas sur les faits.

Un outil de contrôle, de gestion

Le projet annoncé inclut une variante de l'application en «vitrine» à Laval, où les données transitent d'un professionnel à l'autre en passant par une banque centrale de données située à la RAMQ. Alors que le réseau socio-sanitaire s'informatise, cette solution offre au citoyen quelque contrôle sur la circulation de données médicales et psychosociales le concernant. Mais son architecture, constituant un choix parmi d'autres, soulève ses propres questions. Par exemple, pourquoi faire transiter les données par la RAMQ? Ne pourraient-elles pas passer directement d'un professionnel à un autre? Ou par le truchement d'un établissement de santé plutôt que d'un assureur, aussi public soit-il? Et qui décidera des données transmises? Le patient? La professionnelle? Les deux conjointement? Une négociation entre ordres professionnels? Le ministère? Un peu tout ce monde à la fois? Beaucoup de questions qu'on ne pourra pas éluder. Pas plus qu'on ne pourra éviter de discuter de diverses propositions et contre-propositions.

Par exemple, quelques collègues chercheurs s'interrogent sur la possibilité d'utiliser cette carte pour les projets de recherche en santé. Chaque individu pourrait donner ou retirer son consentement à participer, en tout temps, grâce à sa carte. On développe aujourd'hui des entrepôts centralisés de données tirées des dossiers de patients afin de décupler nos capacités de recherche. Dès sa naissance, jusqu'à long-

temps après sa mort, chaque personne sera le sujet de milliers d'études diverses. La carte permettrait à toute personne de se retirer d'une étude, voire de tout un entrepôt de données. Les chercheurs seraient alors obligés de maintenir un dialogue avec les populations étudiées. Car si le lien de confiance se rompt, leur outil de recherche risquerait de se volatiliser, à l'exemple du fichier de recherche sur la main-d'œuvre que le ministère du Développement des ressources humaines du Canada a démantelé sous la pression de 65 000 lettres de citoyens en colère.

Sur le plan administratif, une carte à microprocesseur offre de grandes possibilités. Les plus évidentes touchent l'authentification de l'identité du patient et de son accès aux services assurés. Il deviendra plus difficile à nos cousins de Nouvelle-Angleterre de se faire soigner ici gratuitement. Et les Québécois qui quittent la province verront leur couverture d'assurance-maladie suspendue indépendamment de toute date préétablie d'expiration. C'est aussi un outil rêvé pour la mise en œuvre des options de financement envisagées dans le rapport Clair: caisse spéciale pour personnes âgées, coassurance privé-public, capitation (paiement au nombre de patients plutôt qu'à l'acte). En fournissant le profil individuel du patient, la carte permettrait de distinguer quels services sont couverts par le régime public d'assurance-maladie, la caisse spéciale, le régime d'assurance collective ou la police d'assurance individuelle et de facturer directement d'ordinateur à ordinateur. Le patient n'aurait pas à ouvrir son porte-monnaie, sauf pour les services pour lesquels il n'a aucune couverture ou qui exigent une contribution individuelle (ticket modérateur).

Une carte au cœur d'un système

Les scénarios évoqués ne sont que des exemples parmi d'autres, qui illustrent comment les réformes, dites «centrées sur le patient», en matière de dispensation des services, de financement, d'allocation des ressources et d'organisation de la recherche pourront recourir à la carte à microprocesseur. Autant la carte-soi-même était devenue le symbole tangible de notre régime public, gratuit et universel d'assurance-maladie, autant la carte santé à puce incarnera, plus qu'un régime d'assurance, une nouvelle organisation des services dont elle réglera les rapports entre les acteurs. On ne cause pas «réingénierie de services» dans les foyers, mais cela changera lorsque le projet de carte interpellera chaque citoyen. Les questions découleront des usages prévus de la carte. Quel système de santé? Pour qui? Quels contrôles? Par qui et pour quoi?

Le débat public est donc inévitable, ses thèmes imaginables, mais du fait de la complexité des enjeux, son ampleur et son issue restent imprévisibles...



Alain-Robert Nadeau

«Transgenre» et obligations de l'État

Le tribunal canadien des droits de la personne reprendra aujourd'hui même l'audition d'une plainte déposée par Synthia Kavanagh, une «transgenre» de Vancouver actuellement incarcérée dans un pénitencier, qui affirme que le Service correctionnel du Canada (SCC) a fait preuve de discrimination à son endroit en refusant de l'envoyer dans un établissement correctionnel réservé aux femmes. Elle se dit aussi victime de discrimination du fait que le SCC a refusé de lui fournir des hormones féminines prescrites par un médecin, de même que les traitements médicaux et chirurgicaux dont elle avait besoin. Comme les plaintes de Synthia Kavanagh ont fait l'objet d'un règlement, le tribunal canadien des droits de la personne se penchera sur la politique adoptée par le SCC en ce qui a trait aux personnes «transgendrées».

L'expression «transgenre», au risque d'adopter une expression sous la dictée de la rectitude politique, m'apparaît (à l'instar de la Commission canadienne des droits de la personne et du tribunal canadien des droits de la personne) préférable à l'expression «transsexualisme» puisqu'elle se conforme davantage à la réalité de ces hommes et de ces femmes qui sentent le besoin de passer d'un sexe à l'autre. Bref, le «transgenre» correspondrait davantage à un besoin identitaire qu'à un besoin sexuel.

La semaine dernière, l'Agence France-Presse diffusait une dépêche ayant trait à une polémique qui sévit actuellement à San Francisco au sujet d'une proposition visant à inclure dans le régime d'assurance médicale des employés municipaux les opérations chirurgicales de changement de sexe. Ce serait, nous rapporte l'AFP, la première fois qu'une collectivité accepte de couvrir les dépenses de ses employés pour une opération de changement de sexe.

Pourtant, il n'y a pas si longtemps, un militaire canadien, Sylvain Durand, est devenu Sylvia Durand après une avoir subi la «grande opération», dont les coûts ont été assumés par le gouvernement du Canada, plus particulièrement par le ministère de la Défense du Canada. Le SCC, dont la politique fera l'objet d'un examen par le tribunal canadien des droits de la personne, permet aux prisonniers «transgendrées» d'obtenir un changement de sexe ainsi que les traitements hormonaux appropriés.

Ce n'est guère étonnant puisque les autorités carcérales britanniques se sont fait condamner, dans un jugement rendu le 30 juillet 1999, à assumer le coût de l'opération chirurgicale d'un prisonnier. Cette décision aura été favorable à David Cross, qui deviendra Kelly Denis, qui s'est fait opérer en prison aux frais des contribuables. Il avait été arrêté et condamné après avoir braqué une banque afin de recueillir de l'argent pour financer... son opération de changement de sexe!

On se rappellera aussi qu'il n'y a pas si longtemps, soit le 23 juin dernier, la Cour suprême du Canada a rejeté une requête pour permission d'appeler d'une avocate «transgenre» de Québec, Micheline Montréal, laquelle prétendait que le refus du directeur de l'État civil du Québec d'accepter sa demande de changement de nom portait atteinte à son identité.

Michelle Gauthier, une «transgenre» de la région de Québec, a entrepris un recours collectif contre la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) au nom d'un millier de personnes qui doivent déboursier entre 12 000 et 45 000 \$ pour obtenir une opération de changement de sexe. Selon Mme Gauthier, la RAMQ aurait, depuis janvier 2000, couvert les coûts des interventions chirurgicales pour moins de dix personnes.

Mme Gauthier s'en prend aussi à la directive de la RAMQ qui stipule ce qui suit: «Les services cliniques rendus à des fins de transsexualisme sont des services assurés dans la mesure où ils sont rendus dans un centre hospitalier et sur la recommandation du chef du département clinique responsable des services de transsexualisme de l'Hôtel-Dieu de Montréal ou de l'Hôpital général de Montréal ainsi que sur la recommandation d'un psychiatre exerçant dans un de ces deux centres hospitaliers.»

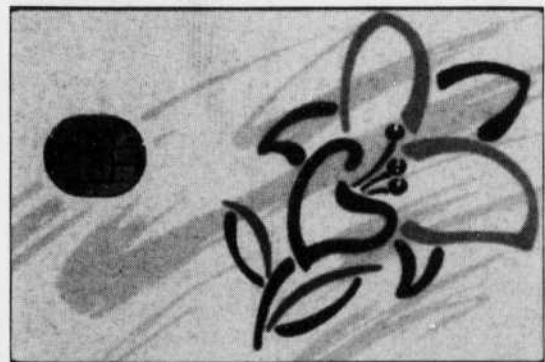
La question qui se pose ici est la suivante: qui doit payer pour corriger les anomalies identitaires d'un individu? Que les personnes «transgendrées» puissent bénéficier d'un environnement sans discrimination est une chose; qu'ils puissent obtenir une opération chirurgicale de changement de sexe aux frais de l'État en est certainement une autre.

En Europe, la Cour européenne des droits de l'homme (dont le mandat principal est d'assurer l'application de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales), dans les affaires Von Oosterwijk (1980), Rees (1986), Cossey (1990) et Sheffield (1998), a refusé de conclure que les États avaient une quelconque obligation envers les personnes «transgendrées». Néanmoins, la Cour d'appel de Londres, dans un jugement sans précédent (compte tenu du fait que trois de ces quatre affaires à la Cour européenne émanaient du Royaume-Uni), a conclu que l'État avait l'obligation d'assumer les coûts de l'opération d'un détenu.

En réalité, on l'aura saisi, la question soulevée par l'examen de la politique du SCC par le tribunal canadien des droits de la personne dépasse largement celle de savoir si une personne «transgenre» peut bénéficier d'une opération de changement de sexe aux frais de l'État. La véritable question est plutôt celle de savoir si, au Québec et au Canada, l'obligation de procurer un environnement dénué de discrimination — ou, plus généralement, de favoriser les droits à l'égalité — comporte une «obligation positive» pour l'État d'assumer les coûts des services nécessaires à la réalisation de cet objectif social.

alain-robert.nadeau@sympatico.ca

Alain-Robert Nadeau est avocat et docteur en droit constitutionnel.



ARCHIVES LE DEVOIR

Une carte a servi d'outil de communication dans le projet-pilote de Rimouski. Ce sont les patients qui transportaient les extraits de leurs dossiers médicaux dans la puce de leur carte.

Les États contre l'État

Par un leurre sémantique très habile où le grand public n'a probablement vu que du feu, on a insisté sur la démocratie, oui, mais sur la démocratie intérieure et formelle des pays

PIERRE VADEBONCEUR

Écrivain

Il est fascinant de voir les gouvernements travailler impérieusement à leur propre abaissement et s'appliquer à mettre leur autorité et leur force au service du privé pour aider celui-ci à maîtriser à son profit l'une et l'autre... L'autorité de droit le cède en fait — et même en droit — à une envahissante, à une insolente autorité de fait. Le politique se subordonne de plus en plus à l'économique et, phénomène récent, concourt à lui construire mondialement, morceau par morceau, une superstructure souveraine. Les États organisent cette substitution sous le prestige des gouvernements en grand apparat. Ils masquent par la situation encore dominante de l'État la liquidation de cette situation, justement.

Au Sommet des Amériques, le mot «démocratie», répété cent fois et avec une insistance sus-

pecte, était ce couvert même, au point de passer pour exprimer l'exigence foncière de la grande opération en cours alors qu'il s'agissait en réalité précisément du contraire de la démocratie.

Mais comment cherchait-on à imposer ce semblant à l'attention du public? Eh bien, c'est très simple: par un leurre. Par un leurre sémantique très habile où le grand public n'a probablement vu que du feu, on a insisté sur la démocratie, oui, mais sur la démocratie intérieure et formelle des pays. Cette forme serait garante de l'essentielle démocratie dans des États qui pourtant s'affairent à aliéner gravement le pouvoir de l'État!... Au reste, tout le monde devrait savoir que la démocratie intérieure d'un pays, qui n'a jamais été un obstacle à l'impérialisme et qui de toute façon est fort peu rigoureuse en Amérique centrale ou du Sud, n'empêche pas la mani-

pulation capitaliste et la direction effective des affaires internationales et nationales par les intérêts privés, démocratie ou pas. Le leurre est parfait. Au moment même où l'on proclame le principe du gouvernement démocratique pour les États des Amériques, ils bradent en tapinois la réalité d'un tel gouvernement.

Le politique, dans la même mesure, n'est plus au fondement du droit puisque l'économique s'y substitue réellement, sous le couvert et avec la protection d'une démocratie de façade claironnée à Québec pour les badauds, qui sont nombreux. Cela se fera selon une charte éventuelle commune, charte destinée à servir d'écran comme d'écran au nouvel ordre d'un pouvoir politique qu'on usurpe. Ce sera en vertu d'un curieux droit international, le droit international de l'arbitraire du tric.

Le politique se subordonne de plus en plus à l'économique

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Valérie Dufour (général), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (directeurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dutrisc (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à la production : Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Martin Fournier, Anouk Hurburt, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE, Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rochelle Leclerc. L'ADMINISTRATION, Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Bellevue (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Dan'èle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

FRANCE

SUITE DE LA PAGE 1

Il s'agit de l'équivalent, en moins imposant, du Printemps du Québec en France, tenu en 1999.

C'est donc à la lumière des résultats de l'enquête d'opinion intitulée *L'image de la culture française auprès des jeunes Québécois*, réalisée auprès de 803 personnes âgées de 15 à 35 ans, que le milieu culturel de l'Hexagone a vu les bénéfices qu'il pouvait retirer de la tenue d'une telle saison culturelle. Bien que l'étude montre qu'en général la culture française est très présente ici, elle révèle également que «les jeunes Québécois répondent quasiment à l'unanimité (82 %) se sentir plus proches de la culture nord-américaine». Pis encore, seulement 17 Québécois francophones sur 100 optent pour la culture française, selon l'institut Louis Harris.

Lorsqu'on s'enquiert des images spontanément associées à la France, seul un maigre 1 % des répondants indiquent «la culture». Ce sont plutôt les éléments emblématiques archiconnus, voire les clichés français, qui sont le plus souvent cités. «La tour Eiffel» arrive en tête des réponses, après quoi les références sont davantage gastronomiques: «le vin», «la baguette», «le fromage» et «la bonne bouffe» reviennent plus souvent qu'à leur tour.

«Il est intéressant de noter que ce sont les jeunes dont le niveau d'éducation est le plus faible qui sont proportionnellement les plus nombreux à citer «la langue française» tandis que les plus instruits citent davantage «Paris», «le vin» et «la gastronomie», peut-on lire dans les notes de synthèse de la firme française.

Une image vieillie

Pour Catherine Tasca, ministre française de la Culture et des Communications, cela prouve la grande nécessité de dépolser l'image que projette la France. Hier, à l'occasion de la présentation des grandes lignes de la saison culturelle au Musée du Québec, elle a affirmé: «Nous voulons dépasser cette image un peu arrêtée, un peu vieillie. La relation de confiance [entre la France et le Québec] est tellement ancienne qu'on s'est longtemps arrêtés à un certain nombre de prestations artistiques auxquelles nous sommes attachés.»

Conséquence: la moitié des jeunes Québécois déclarent avoir une «mauvaise connaissance» de la culture française. Les réponses citées en matière de connaissances littéraires, par exemple, semblent tout droit sorties d'un syllabus de cours collégial: Hugo, Dumas, Molière, Zola, Baudelaire, Maupassant et Balzac, notamment. Seuls deux écrivains contemporains apparaissent dans le classement, soit Alexandre Jardin (8 %) et Daniel Pennac (2 %). En outre, 44 % des répondants soutiennent n'avoir aucun écrivain français préféré.

Curieusement, les anglophones affirment dans une plus grande proportion que les francophones que la culture française est quelque chose d'important pour les Québécois... mais davantage de francophones estiment que la culture française est importante pour eux-mêmes.

Cela étant, la maison de sondage indique que «la culture française est très présente au Québec et que sa diffusion semble plus importante aujourd'hui qu'il y a 20 ans». À ce sujet, plus de la moitié des jeunes Québécois répondent, étrangement, qu'ils connaissent mieux la culture française que leurs parents. Ce sont les universitaires et, surprise, les anglophones qui font grimper cette moyenne. Les 15-17 ans, par exemple, sont d'avis contraire dans une proportion de 60 %.

C'est donc à un jeune public que s'adressera la saison française au Québec. Exit les grands noms de la culture française; place à la relève. «On a choisi des jeunes de 25 à 30 ans pas très connus de manière très volontaire», a précisé M. Poivre d'Arvor. Ainsi, les quelque 70 projets qui se tiendront aux quatre coins de la province permettront aux Québécois de connaître de nouveaux visages, que ce soit en théâtre, en danse, en musique, en arts plastiques, en cinéma, en photographie, en littérature, etc.

Bien que le calendrier exact ne sera que prochainement divulgué, on sait d'ores et déjà que le mois de septembre sera marqué par le théâtre, notamment. Tragedies revisitées, classiques, contemporains, entre autres, seront joués au TNM, à l'Espace Go, au Trident et dans une dizaine de salles en région. La danse sera du premier mois de la saison culturelle. Du hip-hop de Käfig aux chorégraphies de Mathilde Monnier, la plupart des genres seront visités. Finalement, septembre sera aussi le mois des expositions de photo, de design et d'arts.

Les amateurs, le mois suivant, auront bon nombre de spectacles à se mettre sous la dent, que ce soit de la nouvelle musique, du jazz ou des œuvres audiovisuelles. Suivront les salons du livre, qui accorderont une grande place aux auteurs français. Enfin, la danse fera un retour en force en novembre, aux côtés des spectacles de nouveau cirque et des présentations de films français récents.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.



La police arrête une jeune femme au cours d'une manifestation de l'extrême droite dans un faubourg de Berlin, hier.

ARNOLD WIEGMANN REUTERS

MANIFESTANTS

SUITE DE LA PAGE 1

Plusieurs centaines de gauchistes, portant des masques, ont lancé des pierres contre les agents de police et renversé des véhicules, dont un a été incendié. Plus de 150 personnes ont été arrêtées et un bon nombre d'agents et de militants ont été blessés, toutefois sans gravité. D'autre part, une manifestation d'extrême droite s'est déroulée sans incidents dans un faubourg de la capitale allemande. Des militants d'extrême gauche ont bien tenté de la perturber mais des centaines de policiers ont tenu les deux groupes à l'écart l'un de l'autre.

À Londres, échaudé par les incidents de l'an dernier, la police britannique a déployé les grands moyens pour éviter tout débordement. Dès l'après-midi, quelque 6000 policiers armés de matras et de boucliers ont repoussé à Oxford Circus, cœur commercial de la capitale britannique, des milliers d'activistes qui leur lançaient des bouteilles, des briques et des canettes. Sept personnes ont été légèrement blessées et une trentaine d'autres interpellées. Près d'un millier de manifestants ont investi le quartier des affaires et provoqué de nombreux dégâts. Dans l'ensemble, les manifestants ont trouvé que les forces de l'ordre, cette année, en ont fait «vraiment trop».

En Australie, plusieurs villes ont été le théâtre de violents affrontements entre les policiers et des milliers de manifestants antimondialisation qui ont tenté de s'en prendre à des bâtiments boursiers et à de grandes entreprises. Une trentaine de policiers ont été blessés à Sydney au cours d'affrontements devant l'immeuble de la Bourse et 35 activistes ont été interpellés à Brisbane.

En Turquie, quelque 20 000 personnes se sont rassemblées à Istanbul pour apporter leur soutien aux détenus d'extrême gauche engagés dans une grève de la faim qui a déjà coûté la vie à 20 d'entre eux. «Longue vie aux jeunes de la mort!», hurlaient cer-



RAFAEL PEREZ REUTERS

Le leader cubain Fidel Castro a assisté hier à La Havane à l'un des plus importants défilés du 1^{er} mai dans le monde.

taines manifestants. Pour la première fois dans ce pays musulman, des militants homosexuels ont également participé au défilé. En Russie, les nombreux défilés du 1^{er} mai dans le pays ont réuni quelque 730 000 personnes, pour la plupart des nostalgiques de l'ex-URSS. À Moscou, trois manifestations ont piteusement rassemblé 28 000 personnes, dont une en présence de l'ancien président Mikhaïl Gorbatchev et une autre sur la place Rouge à l'appel du Parti communiste. Les manifestants brandissaient des drapeaux rouges et des portraits de Staline.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les principales villes de France pour protester contre les licenciements et les plans sociaux annoncés ces dernières semaines par plusieurs grandes entreprises, comme Danone-Lu, Moulinex-Brandt ou encore Marks and Spencer. Des manifestants ont jeté plus de cent kilos de fromage blanc et de yaourt, symbole de Danone, sur la façade du MEDEF, à Paris, pour

dénoncer le rôle, selon eux, de l'organisation patronale dans les plans sociaux.

À La Havane, à l'issue d'une marche qui a réuni des centaines de milliers de Cubains et qui est notamment passée devant la Section d'intérêts américaine, Fidel Castro a fustigé dans son discours le projet de mise en place d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) qui «conduit inexorablement à l'annexion de l'Amérique latine par les États-Unis».

En Corée du Nord, un millier de travailleurs venus des deux Corées ont célébré pour la première fois en commun la fête du Travail. Ils se sont retrouvés à Diamond Mountain, un site typique renommé, en dansant et en chantant.

Dans les rues de Séoul, en Corée du Nord, les 20 000 travailleurs ont manifesté contre la politique officielle de restructuration économique et la répression de la révolte des ouvriers mis à pied du constructeur automobile Daewoo en faillite.

En Suisse, quelque 20 000 personnes ont manifesté dans tout le pays à l'occasion de cette fête du 1^{er} mai. Les orateurs ont mis l'accent sur la lutte contre les bas salaires et le démantèlement des assurances sociales. À Zurich, des incidents ont éclaté et une trentaine de personnes ont été interpellées.

La fête du Travail a donné lieu à plus de musique que de revendications au Brésil, où plus d'un million de personnes ont répondu à l'appel d'une centrale syndicale pour assister à un spectacle réannuisant une quarantaine de chanteurs populaires à São Paulo. Pour attirer la foule, un tirage au sort de dix voitures et cinq appartements avait été financé par des entreprises privées.

Finalement, en Chine, des millions d'habitants ont célébré le 1^{er} mai, mais en prenant d'assaut magasins et sites touristiques. Pour mieux consommer, les Chinois se sont fait accorder sept jours de congés à l'occasion du 1^{er} mai, comme c'est désormais le cas également pour le nouvel an chinois et pour la fête nationale, le 1^{er} octobre.

JOAILLIERS

SUITE DE LA PAGE 1

Il écrit en effet que cette inexpérience «a constitué un handicap évident en ce qui a trait à la capacité de requérir de présenter ses observations de la façon la plus efficace possible».

Ainsi, ajoute-t-il, «il n'a pas été possible de savoir si le requérant [de la marque de commerce] est une société de personnes ou une coentreprise, ni comment en faire partie ou en sortir».

Dans un communiqué, les membres du Comité Saint-Laurent, tous des bijoutiers reconnus internationalement, relèvent que «ce sont toujours les riches et puissants, même si leur cause est futile, qui gagnent à l'usure contre les petits». Ils mentionnent que l'emploi d'un avocat dans cette cause aurait entraîné pour eux des coûts prohibitifs.

Leur représentant, le joaillier Georges Schwartz, a donc expliqué qu'ils avaient maintenu leur requête pour des raisons de principes. «Évidemment, le bon sens n'a pas valeur légale», écrit-il dans un communiqué. Mentionnons que le couturier Yves Saint-Laurent est surtout connu pour ses vêtements mais que sa marque de commerce est aussi utilisée pour la vente de parfums et d'accessoires de mode fabriqués en série. De leur côté, les bijoutiers du boulevard Saint-Laurent produisent de la joaillerie fine, c'est-à-dire des bijoux en or et en argent, sertis de pierres précieuses et de diamants. Selon M. Schwartz, le couturier Yves Saint-Laurent ne vendrait d'ailleurs pas de bijoux au Canada.

Mais pour le prouver, «il aurait fallu réclamer un contre-interrogatoire et en assumer les frais», a-t-il dit.

Pour sa part, le commissaire a notamment retenu le fait que les Canadiens connaissent la marque de commerce Yves Saint-Laurent, que cette marque existait avant la requête des joailliers du boulevard Saint-Laurent et que les requérants n'ignoraient pas.

Or, selon Georges Schwartz, s'il est plausible que le nom de Saint-Laurent évoque d'abord le couturier pour les habitants de l'Europe ou des États-Unis, ici, au Québec, «plusieurs autres choses viennent à l'esprit quand on évoque ce nom». On pense en effet au fleuve, au boulevard, à la ville...

Cette bataille juridique semble donc avoir été un combat de David contre Goliath, comme le résume Georges Schwartz dans son communiqué.

«[...] si l'arbitre a semblé apprécier la présentation méthodique et jurisprudentielle de l'avocate protectrice des intérêts du consortium international auquel appartient maintenant Yves Saint-Laurent, il a paru vite lassé par l'argumentation du novice, basée sur les faits plutôt que sur les aspects juridiques», écrit-il. Les joailliers qui faisaient partie de cette requête sont Georges Schwartz, Robert Ackermann, Antoine Lamarche et Gilbert Rhème. Ils continueront désormais de présenter leurs œuvres sous leurs marques individuelles.

DROGUE

SUITE DE LA PAGE 1

en séjour forcé dans un pénitencier pour des périodes de 2 à 17 ans. Le genre d'individus qui importent au moins un kilo de cocaïne par mois sans prendre part à la sale besogne de la vente. Une des sources du professeur Desroches s'est même vantée de faire entrer 200 kilos de cocaïne par mois au pays.

Les trafiquants se perçoivent comme des hommes d'affaires. Ils se décrivent presque tous comme des personnalités «entrepreneuses, ambitieuses, opportunistes et travailleuses».

La plupart des sujets interrogés (35 sur 50) avaient une occupation légitime avant de se lancer dans le trafic de la drogue. Seuls 15 des 50 trafiquants affichaient un lourd passé criminel et avaient choisi la délinquance comme mode de vie.

Réalité surprenante, 30 des 50 trafiquants interviewés dirigeaient une entreprise avant de se lancer dans le lucratif commerce des substances illicites. C'est d'ailleurs en raison de leurs nombreux contacts professionnels qu'ils ont été amenés à dévier du droit chemin. Mis à part ce petit squelette dans le placard, ils mènent des vies rangées. La plupart sont des pères de famille qui vivent dans le respect des lois et s'entourent de gens qui en font autant.

Les résultats de l'étude de M. Desroches seront publiés dans l'édition de mai de la *Gazette* de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Ils confirment qu'il n'existe pas de cartel de la drogue au Canada et que la corruption demeure un phénomène limité.

L'enquête illustre par contre les défis auxquels sont confrontés les organisations policières à travers le pays. Sous des allures d'honnêtes citoyens, ces trafiquants importent tous les types de drogue au Canada, que ce soit la marijuana, l'héroïne, la cocaïne ou les drogues chimiques. La plupart d'entre eux se spécialisent dans l'importation d'une seule substance; 38 des 50 sujets ne consomment jamais.

Tous les réseaux étudiés par le professeur Desroches sont limités à des proportions minuscules, ce qui revient à dire qu'il est presque impossible de les infiltrer. Ils sont composés de trois à six collaborateurs triés sur le volet. Les grands trafiquants fuient comme la peste les associés jugés dangereux. La violence n'est pas une option. Ils adoptent la philosophie du moins on en sait, mieux on se porte, et le concept de la division des tâches est poussé à l'extrême. Il n'est d'ailleurs pas rare que deux coaccusés dans un même dossier se croisent pour la première fois de leur vie dans les couloirs d'un palais de justice.

Seules les enquêtes sophistiquées et de longue haleine permettent de coincer ces trafiquants, et encore. Les poursuites en justice s'étirent sur plusieurs années. «Le marché des drogues illégales est ouvert aux entrepreneurs, et cela veut dire que de nouvelles personnes entrent dans ce commerce sur une base régulière», écrit le professeur Desroches.

Les corps policiers ne disposent pas des ressources nécessaires pour traquer les multiples filières de l'importation. Un réseau tombe pour qu'en émerge un nouveau. Une opération policière, même réussie, n'affecte en rien l'offre totale de drogue au Canada.

MISSION

SUITE DE LA PAGE 1

Ces objets sont issus des cultures française et amérindiennes. Vingt-quatre institutions préteuses ont accepté de dégarnir leurs collections permanentes ou de puiser dans leurs réserves, dont la bibliothèque Saint-Geneviève et le Musée de l'Armée de Paris, le Musée des beaux-arts de Chartres et, de ce côté-ci de l'Atlantique, le Museum of the Fur Trade au Nebraska et l'Illinois State Museum, pour ne nommer que ceux-là, en plus des musées locaux.

La pièce maîtresse, le précieux traité lui-même, a été prêtée par le Centre des archives d'outre-mer, en France. Cette pièce a été qualifiée par Francine Lelièvre, directrice du musée Pointe-à-Callière, comme «la plus significative jamais reçue» en ses murs, qui ont pourtant abrité des pièces d'or inestimables.

Parmi les trésors que les responsables de l'exposition n'ont eu de cesse de vanter hier, on remarque une ceinture de wampum offerte à Champlain, du Musée de l'Homme à Paris. Le Musée des beaux-arts de Chartres a quant à lui permis d'exposer un canot modèle réduit, vraisemblablement offert aux pères de Chartres comme ex-voto vers la fin du XVII^e siècle.

Valeur d'actualité: célébrer la paix

«Nous aurions manqué à notre mission si nous n'avions pas fait cette exposition», a déclaré Mme Lelièvre. Mais que faire d'un traité vieux de 300 ans? Mieux encore que l'intérêt élevé que l'on attribue aux choses de l'histoire, mis à part le caractère hautement symbolique de la pièce maîtresse de l'exposition, c'est la valeur d'actualité de ce traité en tant que grand événement diplomatique qui en augmente la valeur.

Selon André Dudemaine, directeur des activités culturelles de l'organisme Terres en vues, qui organi-

se notamment le festival Présence autochtone, «ce traité de 1701 est déjà moderne dans sa conception. Il lie la libre circulation des biens et des personnes à un espace pacifié. Ce traité est non seulement moderne, il est actuel. C'est un tournant dans l'histoire de l'humanité, une façon de régler les conflits de façon pacifique. C'est un héritage sous brasse que l'on peut raviver. Le feu qui va en jaillir va éclairer plus loin que Montréal».

Le Musée de l'Homme a prêté une trentaine de la centaine de pièces de sa collection d'objets de culture amérindienne. Pierre Robbe, directeur du laboratoire d'ethnologie de l'institution, nous disait en entrevue que ces objets, qui ont pour la plupart valeur symbolique parce qu'ils ont été «le fait de cadeaux», proviennent des cabinets de rois. Comme M. Dudemaine, le directeur a retenu du discours inaugural de Mme Lelièvre ce passage sur la paix que défend l'exposition. «L'humanité, dit-il, traverse le temps par les combats. Mais il y a un pan dont il faut tenir compte, c'est la paix. Ce sont les deux termes d'une dualité. Sans prendre en compte ces deux termes d'actualité, on ne comprend pas l'homme et son histoire. La construction de la paix exige beaucoup de temps.» L'exposition retrace ce parcours fastidieux et «rend hommage à ceux qui, dans l'obscurité, œuvrent à la construction de la paix».

Mme Lelièvre abondait dans ce sens, insistant sur la valeur d'actualité du traité: «Je pense qu'il a valeur de symbole. Il est la preuve qu'on peut se parler malgré des intérêts divergents. Les signataires de ce traité se sont parlé et ont pris des décisions dans l'intérêt de toutes les parties. Il y a encore des obstacles à franchir, des tensions, mais l'exposition, bien qu'elle ne soit pas un événement politique, je crois, crée un contexte pour donner le goût aux gens de se parler.» En plus de faire connaître l'histoire, l'exposition posséderait ces pouvoirs. Plusieurs activités seront organisées autour de 1701 — La Grande Paix de Montréal.